



Améliorer les perspectives de développement humain grâce à l'intégration régionale

Rapport sur le développement humain dans la Corne de l'Afrique 2024

Résumé

2024

Bureau régional pour l'Afrique
et Bureau régional pour les États arabes

Droit d'auteur @ 2024

**Par le Programme des Nations Unies pour
le développement**

**Bureau régional pour l'Afrique, Bureau régional pour
les États arabes**

1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système d'archivage ni transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans autorisation préalable.

Les conclusions, l'analyse et les recommandations contenues dans ce rapport ne sauraient représenter la position officielle du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ou de l'un des États membres des Nations unies qui font partie de son conseil d'administration. Elles ne sont pas non plus nécessairement approuvées par les personnes mentionnées dans les remerciements ou encore citées.

Les appellations employées et la présentation des supports dans la présente publication n'impliquent de la part du PNUD aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillés et en tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives pour lesquelles il n'existe pas encore d'accord total.

Certains des chiffres apparaissant dans la partie analytique du rapport ont été estimés par l'équipe du RDH de la Corne de l'Afrique ou par d'autres contributeurs au rapport et ne correspondent pas nécessairement aux statistiques officielles du pays, de la région ou du territoire concerné, qui peuvent être fondées sur d'autres méthodes. Toutes les figures présentées proviennent de sources officielles. Toutes les précautions raisonnables ont été prises pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Cependant, le matériel publié est distribué sans aucune garantie, explicite ou implicite.

La mention d'entreprises spécifiques ne saurait impliquer qu'elles sont approuvées ou recommandées par le PNUD de manière préférentielle par rapport à d'autres entreprises de nature similaire qui ne sont pas mentionnées.



Rapport sur le
développement
humain dans la Corne
de l'Afrique 2024

Numéro de vente : E.25.III.B.1
ISBN version papier : 9789210034005
ISBN PDF : 9789211070194

Avant-propos

Le rapport sur le développement humain dans la sous-région, intitulé « *Améliorer les perspectives de développement humain grâce à l'intégration régionale* », considère le renforcement de la coopération régionale comme un élément essentiel pour améliorer la capacité des pays de la Corne de l'Afrique à tirer parti des ressources et à relever des défis communs. Ce rapport montre comment l'intégration régionale peut accroître de manière significative la croissance, la résilience et la stabilité dans la sous-région, en accélérant le développement humain et en multipliant les opportunités, en particulier pour les jeunes de la région.

Le présent rapport propose d'adopter des mesures concrètes en faveur de la libéralisation et de l'essor du commerce dans la sous-région, d'accroître la gestion concertée des ressources naturelles et de renforcer les articulations entre l'eau, l'énergie et les denrées alimentaires, ainsi que de prendre des mesures susceptibles de renforcer la gouvernance et la paix. Il montre qu'une telle approche peut conduire à une croissance économique plus soutenue dans la sous-région, avec la possibilité d'augmenter le PIB de 3,9 % et de créer un million d'emplois d'ici à 2030. Qui plus est, la coopération régionale dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des chaînes de valeur alimentaires, assortie d'investissements dans les infrastructures et la connectivité, peut accroître la résilience aux impacts climatiques, tout en offrant un meilleur accès aux services essentiels. Un renforcement des liens entre les pays peut faciliter les échanges transfrontaliers, et ainsi améliorer le développement dans les zones frontalières. Lorsqu'ils s'accompagnent d'une meilleure gouvernance des frontières, d'initiatives de transfert de compétences et de décentralisation ainsi que de réformes électorales qui favorisent la confiance et la légitimité, ces efforts peuvent améliorer les perspectives d'une paix durable.

Ce rapport est le fruit d'une collaboration entre deux bureaux régionaux du PNUD : le Bureau régional pour l'Afrique et le Bureau régional pour les États arabes. Axé sur les huit pays de la Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Sud-Soudan, Soudan et Ouganda), il permet de dépasser les frontières nationales pour examiner des problèmes structurels plus vastes et leurs causes profondes. Le présent rapport reconnaît la gravité des défis qui prédominent dans la Corne de l'Afrique, tels que les conflits destructeurs qui ont éclaté dans certaines zones de la région alors même que la recherche était en cours. Nous avons toutefois choisi de nous concentrer sur les opportunités afin de passer d'un discours qui met l'accent sur les défis actuels à un autre qui reconnaît les opportunités futures.

Le PNUD soutient les approches intégrées et systémiques, cherchant à relier les priorités de développement horizontalement entre les secteurs, et verticalement du niveau régional au niveau national et infranational. Les programmes que nous avons mis en place dans la Corne de l'Afrique nous ont permis d'agir sur de nombreuses questions de développement essentielles, qu'il s'agisse des efforts de relance et de reconstruction, du soutien à la gouvernance et à la consolidation de la paix, de la préparation au changement climatique et de la transition vers des énergies propres, de l'accroissement des moyens de subsistance durables ou encore du soutien à la croissance des économies bleue et verte. Des approches innovantes ont été adoptées dans le cadre des programmes régionaux phares, notamment dans les programmes de mini-réseaux africains, de résilience à la sécheresse, de zones frontalières et de prévention de l'extrémisme violent. Les futurs programmes peuvent continuer à soutenir le commerce et l'investissement, essentiels à la transformation structurelle de la sous-région, et à tirer parti du lien entre l'eau, l'énergie et les denrées alimentaires pour renforcer la résilience, tout en continuant à soutenir d'importantes réformes en matière de gouvernance et de consolidation de la paix.

La région connaît également des évolutions prometteuses, comme l'expansion de la zone de libre-échange continentale africaine, qui peut constituer un moteur pour de nouvelles opportunités. Grâce au renforcement et à l'élargissement de sa mission, l'Autorité intergouvernementale pour le développement est également prête à jouer un rôle majeur dans la promotion du développement durable dans la Corne de l'Afrique. Les cadres pour la paix et la sécurité encouragés par les Nations unies, l'Union africaine et la Ligue des États arabes constitueront des repères essentiels pour sortir des crises et s'engager sur la voie de la paix et du développement.



Ahunna Eziakonwa
Sous-secrétaire général,
administrateur adjointe et directeur,
Bureau régional pour l'Afrique

La mise en œuvre des recommandations formulées dans le présent rapport nécessitera des efforts concertés de la part des gouvernements, des organismes régionaux, du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux; le PNUD entend bien collaborer avec tous. En favorisant le commerce intrarégional, en garantissant une gestion durable des ressources et en renforçant la bonne gouvernance, la Corne de l'Afrique peut jeter les bases d'une paix et d'un développement durables, transformant ainsi les défis en opportunités communes pour un avenir prospère.



Abdallah Al Dardari
Sous-secrétaire général,
administrateur adjointe et directeur,
Bureau régional pour les États arabes

Remerciements

Le **Rapport sur le développement humain dans la Corne de l'Afrique 2024** est le fruit d'une approche unique de l'analyse des défis et des opportunités en matière de développement humain dans une sous-région qui chevauche à la fois l'Afrique et les États arabes. Il repose sur un solide partenariat entre le Bureau régional pour l'Afrique (BRA) et le Bureau régional pour les États arabes (BREA) du PNUD et s'appuie sur les nombreuses et précieuses contributions recueillies pendant deux années, au cours desquelles plusieurs crises et chocs ont pesé sur les pays de la Corne de l'Afrique.

Auteurs

L'équipe des auteurs du présent rapport est composée de Tehmina Akhtar, conseillère stratégique principale, BREA ; Raymond Gilpin, économiste en chef, BRA ; Jacob Assa, économiste et conseiller stratégique principal, BRA ; Ghida Ismail, spécialiste des politiques et de la recherche, BREA et Bruno Javier Avila Aravena, chercheur spécialiste des données, BRA.

Les co-auteurs de ce rapport sont Sebnem Sahin, pour la modélisation économique du commerce, présentée au chapitre 3 ; Matthew Brubacher, pour la recherche et l'analyse sur l'eau, l'énergie et les denrées alimentaires, présentées au chapitre 4 ; Mehari Taddele Maru pour la recherche et l'analyse sur la gouvernance et la paix, présentées au chapitre 5.

Le présent rapport a bénéficié de la précieuse contribution générale de Ben Slay en tant qu'évaluateur externe et éditeur structurel du rapport.

Par ailleurs, plusieurs collègues du PNUD ont apporté un soutien analytique à l'élaboration du rapport à différents stades, notamment Vito Intini, économiste régional en chef, BREA ; Giordano Segneri, chef d'équipe, gouvernance et consolidation de la paix, BREA ; Abdoulie Janneh, spécialiste de la recherche stratégique, BRA ; Mintwab Zelelew, spécialiste des politiques et des partenariats, BRA ; Joyce Makuei, Analyste de la gouvernance économique, BRA, et Mikayla Cheng, stagiaire en politique, BRA.

Leadership

Le présent rapport n'aurait jamais vu le jour sans la direction et l'encadrement d'Ahunna Eziakonwa et d'Abdallah Al-Dardari, directeurs régionaux respectivement du Bureau régional pour l'Afrique (BRA) et du Bureau régional pour les États arabes (BREA) du PNUD. Il a également bénéficié des conseils et du soutien de Marina Walter, directrice régionale adjointe, BREA, et de Matthias Naab, directeur régional adjoint par intérim, BRA.

Les Bureaux Pays du PNUD situés dans la Corne de l'Afrique ont apporté des éclairages importants sur le contexte spécifique de cette initiative, notamment Emma N'gouan Anoh, représentante résidente, et Philippe Clerc, représentant résident adjoint à Djibouti ; Pa Lamin Beyai, représentant résident en Érythrée ; Samuel Gbaydee Doe, représentant résident en Éthiopie ; Anthony Ngororano, représentant résident au Kenya ; Lionel Laurens, représentant résident en Somalie ; Mohamed Abchir, représentant résident au Sud-Soudan ; Luca Renda, représentant résident au Soudan ; et Nwanneakolam Vwede-Obahor, représentant résident en Ouganda.

Conseil consultatif externe

Ce rapport a bénéficié des précieux conseils, de l'orientation technique et des perspectives stratégiques fournis par le Conseil consultatif externe de haut niveau du rapport, dont les membres sont : le D^r Workneh Gebeyehu, secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ; M^{me} Hanna Serwaa Tetteh, envoyée spéciale du secrétaire général pour la Corne de l'Afrique ; le D^r Ibrahim El Badawi, directeur exécutif du Forum de la recherche économique ; et le D^r Samuel Benin, directeur régional par intérim pour l'Afrique de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

Pairs évaluateurs

Un grand nombre de pairs évaluateurs ont fait part de précieux commentaires écrits et examiné le rapport, parmi lesquels :

Du Bureau régional pour les États arabes :

Fadi Abilmona, conseiller régional pour la Corne de l'Afrique ; Rawhi Afaghani, conseiller régional, prévention des conflits ; Mohamed Hedi Bchir, conseiller en initiatives stratégiques ; Vito Intini, économiste régional en chef ; Emma N'gouan Anoh, représentante résidente, Djibouti ; Giordano Segneri, chef d'équipe, gouvernance et consolidation de la paix ; Fekadu Terefe, gestionnaire de programme, croissance inclusive.

Du Bureau régional pour l'Afrique :

Fitsum Abraha, conseiller économique, pôle Résilience ; Pa Lamin Beyai, représentant résident, Érythrée ; Frederick Mugisha, conseiller ODD ; Thangavel Palanivel, conseiller économique, Ouganda ; Nwanneakolam Vwede-Obahor, représentante résidente, Ouganda.

Du Bureau du Rapport sur le développement humain :

Heriberto Tapia, conseiller en recherche et en partenariat stratégique, BRDH, et Nicole Igloi, spécialiste des politiques, BRDH.

Communications et partenariats

Eve Sabbagh, spécialiste en communication stratégique, et Ngele Ali, conseiller régional en communication, ont géré l'ensemble des communications pour l'Afrique, tandis que Noeman Al-Sayyad, conseiller principal en communication, Sadaf Nikzad, responsable des communications et des partenariats, Hoda El Nahlawy, consultante en communication, et Chenxi Pan, stagiaire en communication, ont géré l'ensemble des communications pour les États arabes.

Les membres de l'équipe chargée des partenariats dont, au sein du BRA, Helina Tadesse et Praise Nutakor, et au sein du BREA, Olivier Pierre Louveaux, et Mohammad Allahou, ont apporté des conseils et un soutien précieux.

Équipe des opérations

Fay Daoud, Ernesto Maio, Andree Antoun, Faustine Ekor, Mikayla Cheng et Gawon Lee ont contribué à l'organisation d'une consultation régionale hybride pendant le Forum politique de haut niveau en juillet 2024 ainsi qu'à la communication avec les partenaires. Bahdja Sehli a organisé la traduction du document de synthèse du rapport et a encouragé son lancement.

Mise en page, édition et traduction

Larson Moth s'est chargé de l'édition et de la mise en page du rapport et a créé sa couverture originale. Les traductions en arabe et en français du document de synthèse du rapport ont été réalisées respectivement par Prime Production et Celer Pawlowsky.

La traduction en français a été relue par Nathalie Belrose, spécialiste de la coordination et des partenariats au sein du PNUD Djibouti, tandis que la traduction en arabe a été relue par Noeman Al-Sayyad, Fadi Abilmona et Bahdja Sehli.

Contenu du Rapport sur le développement humain dans la Corne de l'Afrique 2024

Avant-propos
Remerciements
Aperçu
Liste des acronymes
Liste des figures, tableaux et encadrés

Partie I

Cadre conceptuel et vulnérabilités

1	Chapitre 1: Introduction
1,1	Préparer le terrain
1,2	Contexte actuel et défis du développement
1.2.1	La Corne de l'Afrique
1.2.2	Potentiel de développement humain
1.2.3	Défis socio-économiques
1.2.4	Défis politiques
1,3	L'approche du RDH
1.3.1	Intégration économique et potentiel commercial
1.3.2	Sécurité environnementale et gestion durable des ressources
1.3.3	Renforcement de la gouvernance et de la paix
1,4	Conclusion
2	Chapitre 2: Développement humain dans la Corne de l'Afrique
2,1	Qu'est-ce que le développement humain ?
2,2	Entrave au développement humain dans la Corne de l'Afrique
2.2.1	Pertes en matière de développement humain du fait des inégalités
2.2.2	Des IDH plus faibles pour les femmes que pour les hommes
2.2.3	Des pertes limitées en matière de développement humain en raison des pressions planétaires
2,3	Origines du développement humain dans la Corne de l'Afrique
2.3.1	Limitation des opportunités socio-économiques
2.3.2	Accès limité à l'eau, à l'alimentation et à l'énergie
2.3.3	Conflits, catastrophes et déplacements
2,4	Vulnérabilité multidimensionnelle
2,5	Conclusion

Partie II

Les piliers du développement humain durable

3	Chapitre 3: Accroître les opportunités de commerce intrarégional
3,1	Introduction
3.1.1	Commerce et développement humain
3,2	Intégration régionale dans la Corne de l'Afrique
3.2.1	Limitation du commerce intrarégional entre les pays de la Corne de l'Afrique
3.2.2	Complémentarité commerciale
3.2.3	Défis du commerce intrarégional
3.2.4	Commerce et communautés frontalières
3,3	Simulation de l'impact des réformes commerciales
3.3.1	Modèle informatique d'équilibre général (CGE), réformes commerciales et investissements dans les infrastructures
3.3.2	Investir dans le développement humain
3,4	Conclusion
4	Chapitre 4: Renforcer la résilience des systèmes hydriques, énergétiques et alimentaires
4,1	Introduction
4,2	Le nexus eau-énergie-alimentation
4,3	Tendances régionales : économie, eau, alimentation et énergie
4.3.1	Systèmes hydriques régionaux
4.3.2	Systèmes énergétiques
4.3.3	Agriculture et systèmes alimentaires
4,4	Impact du changement climatique et des pressions environnementales
4.4.1	Modification des régimes de précipitations, sécheresses et chaleur
4.4.2	Inondations et ravageurs
4.4.3	Conséquences sur l'électricité
4.4.4	Conséquences sur les océans et la vie marine

4,5	Conséquences sur le développement humain
4,6	Conclusion
5	Chapitre 5: Favoriser une gouvernance efficace et la paix
5,2	Paix, sécurité, bonne gouvernance et développement humain
5.2.1	Gouvernance de la diversité
5.2.2	Élections
5.2.3	Conflits frontaliers au sujet des ressources transfrontalières
5.2.4	Gouvernance des ressources naturelles
5.3	L'état de la paix et de la sécurité dans la Corne de l'Afrique
5,4	Le rôle irremplaçable de l'État dans la gouvernance
5,5	La responsabilité de protéger dans la Corne de l'Afrique
5,6	Les communautés économiques régionales et l'UA : leurs rôles complémentaires dans la gouvernance, la paix, la sécurité et le développement humain
5.6.1	Infrastructure intégrative dans la Corne de l'Afrique
5,7	Conclusion

Partie III

Aller de l'avant

Les voies du développement humain durable

Accroître les opportunités de commerce intrarégional

Coopération régionale pour une gestion durable des ressources naturelles

États membres des communautés économiques régionales africaines

Méthodologie utilisée pour estimer les conséquences sur le commerce

Annexes

Annexe 1

États membres des communautés économiques régionales africaines

Annexe 2

Méthodologie utilisée pour estimer les conséquences sur le commerce

- Modèle de gravité
- Modèle CGE
- Estimation des gains en matière de développement humain
- MNT

Références

Figures

Figure 1	Tendances de l'IDH dans la Corne de l'Afrique (1990-2022)	Figure 8	Différences entre les taux de participation des femmes et des hommes au marché du travail (2022)
Figure 2	Variations annuelles moyennes de l'IDH dans les pays de la Corne de l'Afrique	Figure 9	Émissions de gaz à effet de serre et empreintes matérielles par habitant (2022, en tonnes)
Figure 3	Espérance de vie dans la Corne de l'Afrique (2019-2021, années à partir de la naissance)	Figure 10	Part des jeunes populations sans emploi, éducation ni formation (NEET) et part de l'emploi informel dans l'emploi total (données de l'année la plus récente)
Figure 4	Résultats en matière d'éducation (2022)	Figure 11	Part de la population utilisant les services essentiels en matière d'eau potable (en pourcentage)
Figure 5	RNB par habitant (2022, en taux de change du marché)	Figure 12	Part de la population utilisant les services d'assainissement de base (en pourcentage)
Figure 6	Pertes (en pourcentage) au niveau de l'IDH du fait des inégalités - dans l'ensemble et par composantes de l'IDH (2022)	Figure 13	Accès à l'électricité (pourcentage de la population)
Figure 7	Différences entre les IDH et les composantes des IDH des femmes et des hommes (2022 ; les chiffres positifs indiquent que les valeurs des femmes sont supérieures à celles des hommes ; les chiffres négatifs indiquent que les valeurs des femmes sont inférieures à celles des hommes)	Figure 14	Consommation d'énergie renouvelable (part en pourcentage de la consommation totale d'énergie)
		Figure 15	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population totale

Figure 16	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, total des personnes déplacées du fait des conflits et de la violence (nombre de personnes, en millions)
Figure 17	Populations de réfugiés par pays d'origine (en millions)
Figure 18	Victimes de catastrophes (pourcentage de la population totale)
Figure 19	Évolution de l'indice de vulnérabilité environnementale
Figure 20	Sources de vulnérabilité multidimensionnelle
Figure 21	Sources de vulnérabilité multidimensionnelle
Figure 22	Classement des pays de l'IIRA par l'IGAD (2020 ; des scores plus élevés sont synonymes de progrès plus importants dans l'intégration régionale)
Figure 23	Parts nationales du PIB de la Corne de l'Afrique, en termes de parité des pouvoirs d'achat (2023)
Figure 24	Taux de croissance annuels moyens des volumes d'importation de biens et de services de l'Éthiopie et du Kenya
Figure 25	Gains de PIB potentiels cumulés au cours de la période 2024-2030 grâce aux réformes commerciales
Figure 26	Prévisions de croissance cumulative de l'emploi (2024-2030)
Figure 27	Parts du PIB et des budgets publics consacrées à la santé publique et à l'éducation
Figure 28	Dépenses non prises en charge en pourcentage des dépenses totales de santé
Figure 29	Bassins fluviaux et aquifères partagés de la Corne de l'Afrique
Figure 30	Ressources internes renouvelables en eau douce (2020)
Figure 31	Production d'électricité des pays de la Corne de l'Afrique par source de combustible (2020)
Figure 32	Accès à l'électricité et part des énergies renouvelables dans les bilans énergétiques nationaux
Figure 33	Accès aux combustibles et aux technologies de cuisson propres
Figure 34	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à grave (en pourcentage de la population)
Figure 35	Interconnexions existantes et prévues dans le pool énergétique de l'Afrique orientale
Figure 36	Programme régional d'intégration des réseaux de l'IGAD

Figure 37	Incidences possibles à long terme (jusqu'en 2100) de la hausse des températures de 1, 2, 3 et 4 degrés sur la croissance annuelle du PIB des économies des pays de la Corne de l'Afrique (en points de pourcentage)
Figure 38	Estimation des répercussions économiques de la violence dans la Corne de l'Afrique (pour 2021, en milliards de dollars US ajustés de la parité des pouvoirs d'achat)
Figure 39	Les piliers clés d'un État capable
Figure 40	Les capacités des États en tant qu'instruments de lutte contre les sources d'insécurité
Figure 41	Mesures de la mise en œuvre, de l'inclusivité, de la légitimité et de la sécurité
Figure 42	Ratification de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance par les États membres de l'IGAD
Figure 43	La diversification au service de la résilience du système alimentaire

Tableaux

Tableau 1	Scores de l'indice de complémentarité commerciale (2022)
Tableau 2	Progrès potentiels en matière de développement humain dans la Corne de l'Afrique
Tableau 3	Régresseurs et sources des variables de synthèse
Tableau 4	Estimations des déterminants du commerce de la Corne de l'Afrique à l'aide d'un modèle de gravité
Tableau 5	Comparaison des flux commerciaux réels et des flux commerciaux attendus entre les pays de la Corne de l'Afrique
Tableau a.1.	Production par secteur (ajustée selon les variations de prix, en volume)
Tableau a.2.	Dépenses de consommation privée (% variation équivalente)
Tableau a.3.	Dépenses publiques (variation en %)

Encadrés

Encadré n° 1.	L'impact économique potentiel de la paix au Soudan
Encadré n° 2.	Le commerce de l'eau virtuelle
Encadré n° 3.	Implications régionales de la guerre au Soudan

Liste des acronymes

ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine
IIRA	Indice de l'intégration régionale en Afrique
UA	Union africaine
AUDA	Agence de développement de l'Union africaine
PFUA	Programme-Frontière de l'Union africaine
DPPA	Département des affaires politiques et consolidation de la paix des Nations Unies
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
EAPP	Pool énergétique d'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
UE	Union européenne
IVE	Indice de vulnérabilité économique et environnementale
IIG	Indice d'inégalité de genre
IDG	Indice de développement de genre
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
IDH	Indice de développement humain
RDH	Rapport sur le développement humain
CdA	Corne de l'Afrique
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IDHI	Indice de développement humain ajusté aux inégalités

OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
FMI	Fonds monétaire international
GIEC	Groupe d'experts international sur l'évolution du climat
LAPSSET	Corridor de transport Lamu Port Sud-Soudan Éthiopie
LEA	Ligue des États arabes
PMA	Pays les moins avancés
PRI	Pays à revenu intermédiaire
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
MNT	Mesures non tarifaires
OCHA	Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires
IDH-P	Indice de développement humain ajusté aux pressions planétaires
FSR	Forces de soutien rapide
ASACR	Association sud-asiatique pour la coopération régionale
FAS	Forces armées soudanaises
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
CNUCED	Commission des Nations unies sur le commerce et le développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

Introduction

La Corne de l'Afrique (CdA) est souvent vue à travers le prisme de la vulnérabilité, compte tenu des défis économiques, environnementaux et institutionnels/politiques multidimensionnels observés dans la région, et se caractérise aussi par sa diversité. Cependant, les huit pays de la Corne de l'Afrique¹ se distinguent également par leur remarquable diversité et leurs importantes ressources humaines et économiques, qui peuvent contribuer à accroître la résilience et la prospérité d'une région. Avec 70 % de sa population âgée de moins de 30 ans, la région compte de nombreux jeunes qui peuvent contribuer à la croissance et à l'innovation, à la condition que ces jeunes (et en particulier les jeunes femmes) bénéficient d'une éducation de qualité et fassent partie de la population active. Elle dispose d'un potentiel conséquent pour le développement durable des ressources en énergie et en eau, notamment grâce aux énergies renouvelables.

Le renforcement des capacités collectives et individuelles par le biais de l'intégration régionale peut aider les pays de la Corne de l'Afrique à exploiter plus efficacement leur potentiel national tout en relevant des défis communs. Le Rapport sur le développement humain (RDH) de la région analyse la manière dont l'intégration régionale favorise les opportunités socio-économiques pour les peuples, garantit un accès équitable aux ressources et promeut une gouvernance plus efficace. La coopération régionale peut également contribuer à améliorer la qualité de la gouvernance en favorisant l'échange de bonnes pratiques et en encourageant les approches collaboratives face à des difficultés communes.

Dans ce contexte, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre des possibilités d'essor du commerce intrarégional.

Les institutions régionales telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) peuvent jouer un rôle clé dans la médiation des conflits, la coordination des efforts de développement et la promotion de la bonne gouvernance dans la région. Une collaboration efficace entre l'IGAD, l'Union africaine (UA), la Ligue des États arabes (LEA) et l'Organisation des Nations unies (ONU) peut permettre d'accélérer et d'ancrer l'Agenda pour la paix.

Ces efforts permettent d'améliorer la qualité de vie, de libérer le potentiel de développement humain et de renforcer la résilience face aux vulnérabilités et aux chocs.

Contexte

Les efforts visant à exploiter le potentiel de développement des pays de la Corne de l'Afrique se heurtent à de nombreuses sources de fragilité. La région a toujours été le théâtre de sécheresses : le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit que la Corne de l'Afrique sera particulièrement affectée par le changement climatique. À cela viennent s'ajouter les défis environnementaux, les guerres et les crises qui ont accentué l'insécurité alimentaire et les déplacements de population dans la région. Les dynamiques régionales, notamment la concurrence pour les ressources en eau (et d'autres ressources transfrontalières stratégiques), exacerbent la fragilité de la région. L'interaction entre les vulnérabilités politiques, sociales et économiques, ainsi que les conséquences du changement climatique et d'autres chocs, menace les progrès en matière de développement. Face à ces menaces, une coopération régionale plus forte peut contribuer à renforcer la résilience et à libérer le potentiel de développement humain de la région.

Certains chocs récents, tels que la pandémie de COVID-19, les retombées économiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les répercussions de la guerre au Soudan ont intensifié davantage les défis, entraînant une augmentation des prix des denrées alimentaires, des carburants et d'autres produits de base essentiels. L'insécurité alimentaire a également accéléré et prolongé les déplacements de population ainsi que les migrations externes forcées. En 2024, la Corne de l'Afrique comptabilisait le [plus grand nombre](#) d'interventions humanitaires dans le monde, représentant 22 % des besoins mondiaux recensés par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), ce qui s'explique par de graves chocs climatiques, des conflits, des déplacements massifs de population et des crises alimentaires et sanitaires graves.

En dépit de son potentiel pour relever les défis dans la sous-région, le commerce intrarégional reste relativement limité dans la Corne de l'Afrique. D'après les calculs du PNUD, en 2022, seules 12 % des exportations (enregistrées) des pays de la Corne de l'Afrique étaient dirigées vers la région, et 6 % seulement de leurs importations (enregistrées) provenaient de la région.

Bon nombre des conflits et une grande partie de l'instabilité politique observés dans la Corne de l'Afrique sont dérivés des politiques ethniques, claniques et populistes qui ont polarisé les paysages politiques et empêché une gouvernance efficace

1. Dans ce rapport, la région de la Corne de l'Afrique est définie comme regroupant les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), à savoir Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Sud-Soudan, le Soudan et l'Ouganda.

et inclusive. Dans de nombreux pays, les systèmes de gouvernance ont été affaiblis par les conflits et la violence et, souvent, les institutions se trouvent donc incapables de faire appliquer les lois, d'assurer des services essentiels ou encore d'assurer la sécurité. Parallèlement, l'État de droit est affecté, les systèmes juridiques et judiciaires de certains pays de la Corne de l'Afrique manquant d'indépendance ou de moyens, ce qui limite l'accès effectif à la justice et aboutit parfois à l'impunité des crimes de masse et de la corruption. Dans les cas les plus graves, on observe des violations des droits de l'homme, notamment des détentions arbitraires et des restrictions injustifiées de la liberté d'expression. Les investissements productifs (en capital humain et physique) peuvent facilement en pâtir en pareilles circonstances.

En s'attaquant aux causes profondes de ces problèmes, on peut améliorer les perspectives de paix et de prospérité dans la Corne de l'Afrique. La coopération et l'intégration régionales peuvent accélérer la croissance économique, améliorer la gestion des ressources naturelles, renforcer la résistance aux risques et consolider la paix et la sécurité.

La coopération régionale est par ailleurs essentielle à une gestion plus durable des ressources naturelles, gestion qui doit sous-tendre les efforts visant à renforcer la résilience face aux chocs climatiques (et autres) et à accroître la production alimentaire et énergétique.

Tendances du développement humain dans la Corne de l'Afrique

Le développement humain met l'accent sur l'importance d'élargir les capacités, les choix, l'autonomie et les libertés des individus. Il va au-delà des discours qui réduisent le développement à la hausse des revenus par habitant et se concentre sur l'augmentation des capacités des individus à bénéficier du système de santé, d'éducation et d'autres mesures politiques². Parce que le développement humain se préoccupe du bien-être des populations et parce qu'il reconnaît les compromis (ainsi que les synergies) entre l'amélioration des niveaux de vie, le changement climatique et la durabilité environnementale, le paradigme du développement humain permet la réalisation du développement durable³. Les progrès nationaux en matière de développement humain peuvent être mesurés à l'aide de l'indice de développement humain (IDH)⁴, qui permet de classer les pays en fonction de «leurs données internationalement

standardisées sur l'espérance de vie et l'éducation (mesurée en termes d'années effectives et escomptées d'éducation formelle révolues), ainsi que sur le revenu national brut (RNB) par habitant.

Les insécurités politiques et économiques ont entravé les progrès en matière de développement humain dans les pays de la Corne de l'Afrique, où les valeurs de l'IDH sont généralement inférieures aux moyennes régionales et mondiales. Sur les huit pays que compte la région, seuls l'Ouganda et le Kenya se situent dans la fourchette moyenne du développement humain ; tous les autres pays de la Corne de l'Afrique présentent des valeurs IDH qui les placent parmi les 25 % de pays les plus pauvres du monde. Si des progrès ont été observés dans la plupart des pays de la Corne de l'Afrique avant 2020, l'apparition de la pandémie de COVID-19 cette année-là a eu une incidence sérieuse sur les perspectives du développement humain.

Malgré des avancées modestes, l'espérance de vie dans la Corne de l'Afrique reste extrêmement faible, les données les plus récentes allant de 55,6 ans au Sud-Soudan à 66,6 ans en Érythrée. Si l'espérance de vie dans les pays de la Corne de l'Afrique dépasse en moyenne (63,8 ans) celle de l'Afrique subsaharienne (60,6 ans), elle reste inférieure aux moyennes mondiales (l'espérance de vie mondiale en 2022 était en moyenne de 72,0 ans), ainsi qu'à celles des États arabes (71,3 ans) et des pays en voie de développement de manière générale (70,5 ans). Ces lacunes soulignent l'urgence d'efforts soutenus et d'un soutien à la région pour améliorer les conditions de vie et accroître l'accès à des soins de santé de qualité.

Les données relatives aux années de scolarisation attendues et moyennes montrent des variations considérables entre les pays de la Corne de l'Afrique. Tandis que l'Ouganda et le Kenya font état de résultats en matière d'éducation qui se comparent avantageusement à ceux d'autres pays d'Afrique subsaharienne, en 2022, les données relatives aux années de scolarisation attendues et moyennes des autres pays de la Corne de l'Afrique semblent moins positives, par comparaison avec les moyennes régionales et mondiales.

Les divergences les plus importantes dans les indicateurs de développement humain des pays de la Corne de l'Afrique résident dans les revenus par habitant, ce qui traduit la diversité des trajectoires économiques au sein de la région. Le Sud-Soudan et la Somalie restent des pays à faible revenu (selon la classification

2. Pour en savoir plus sur les origines et la teneur du développement humain, voir PNUD (1990).

3. Pour en savoir plus sur le développement humain et le développement durable, voir Neumayer (2010).

4. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés de chacune de ses trois dimensions (capacité à vivre longtemps et en bonne santé, capacité à acquérir des connaissances et capacité à atteindre un niveau de vie décent). La dimension de la santé est évaluée au moyen de l'espérance de vie à la naissance. La dimension de l'éducation est mesurée grâce à la moyenne des années de scolarité pour les adultes âgés de 25 ans et plus, et au nombre d'années de scolarité anticipées pour les enfants en âge d'entrer à l'école. La dimension du niveau de vie est mesurée au moyen du revenu national brut par habitant. Les scores des indices des trois dimensions de l'IDH sont ensuite agrégés en un indice composite. Pour en savoir plus sur l'IDH et ses dérivés, voir <https://hdr.undp.org/data-center>.

de la Banque mondiale). Au Soudan, d'après une étude du PNUD et de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), les revenus des ménages ont nettement diminué depuis que le dernier conflit a éclaté en avril 2023. Les rapports font état de baisses de revenus de plus de 40 % dans les zones rurales, ce qui aggrave des situations économiques déjà désastreuses et augmente le nombre des personnes vivant dans la pauvreté. À l'opposé de ce spectre, le Kenya et Djibouti ont atteint le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Les inégalités restent une problématique importante pour les pays de la Corne de l'Afrique. En 2022, tous les pays de la région ont subi d'importantes pertes en matière de développement humain du fait des inégalités sur le plan de l'éducation, de la santé et des revenus (mesurées par la différence entre leurs IDH et les IDH ajustés en fonction des inégalités). Ces pertes allaient de 26 % au Kenya à 42 % au Sud-Soudan (la troisième perte la plus importante au monde). L'inégalité entre les genres, marquée par une participation limitée des femmes à la population active, à la représentation politique ainsi qu'à l'accès à l'éducation et aux soins de santé, ne fait qu'aggraver ce problème. Ces disparités dépassent souvent les moyennes mondiales. La participation accrue des femmes à la population active pourrait se traduire par des gains considérables en matière de développement humain, et permettrait de libérer un potentiel inexploité de croissance économique et d'évolution sociétale.

Ces défis sont sous-tendus par des obstacles structurels, notamment un accès limité à l'eau, à l'énergie et à l'alimentation, ainsi que par les effets déstabilisants des conflits, des catastrophes et des déplacements de populations. Les gouvernements des pays de la Corne de l'Afrique doivent relever des défis considérables en matière d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'autres services essentiels. Cette problématique est exacerbée par le changement climatique, qui a généré des périodes de grave pénurie d'eau. Les données les plus récentes indiquent qu'au moins un tiers de la population des pays de la Corne de l'Afrique (à l'exception de Djibouti) n'a pas accès aux services essentiels en matière d'eau potable. La situation est particulièrement complexe dans les zones rurales et parmi les populations déplacées, où le manque d'eau et les problèmes de contamination sont plus fréquents. L'accès aux services d'assainissement reste également limité. Dans tous les pays de la Corne de l'Afrique, à l'exception de Djibouti, plus des deux tiers de la population n'ont pas accès aux services d'assainissement de base. Le sous-investissement dans les infrastructures hydrauliques a également contribué à rendre l'accès à des sources d'eau améliorées coûteux et inabordable pour de nombreuses personnes, en particulier dans

les zones touchées par la sécheresse. Dans l'intervalle, la croissance démographique et économique rapide a accru la demande en eau, mettant à rude épreuve les systèmes municipaux (en particulier dans les zones d'habitat informel).

L'accès à l'électricité reste un défi dans la région, avec des lacunes particulièrement importantes dans les zones rurales. En plus de réduire la qualité de vie, le manque de fiabilité de l'approvisionnement en électricité limite la création et l'expansion des entreprises. L'extension de l'accès à l'électricité est un objectif essentiel pour la région, qui nécessite des investissements continus dans les infrastructures, des projets d'énergie renouvelable et une coopération internationale pour développer des sources d'énergie durables et fiables. À l'heure actuelle, moins des deux tiers de la population de la Corne de l'Afrique bénéficient d'un accès régulier et fiable à l'énergie.

Les pays de la Corne de l'Afrique traversent actuellement l'une des crises alimentaires les plus graves au monde, qui est le résultat d'une combinaison de sécheresse prolongée, de conflits et d'instabilité politique et économique. La part des populations classées en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave dans les pays de la Corne de l'Afrique a généralement augmenté au cours de la dernière décennie, en particulier en Éthiopie, au Kenya, au Soudan du Sud et au Soudan. Entre 2020 et 2022, on estimait qu'au moins la moitié de la population de tous les pays de la Corne de l'Afrique était en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Environ 23,4 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou contraintes de migrer, dont 5 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile et 18,4 millions de personnes déplacées internes (PDI). (PAM, 2024).

Vers un développement durable

Le présent Rapport sur le développement humain part du principe que le renforcement des capacités collectives de la région, par le biais d'une coopération régionale élargie et (le cas échéant) de l'intégration, pourrait aider les pays de la Corne de l'Afrique à mieux relever les défis communs plus efficacement. En favorisant les opportunités socio-économiques pour les populations, en assurant un accès équitable aux ressources et en promouvant une gouvernance plus efficace, cette collaboration peut libérer le potentiel de développement et renforcer la résilience dans toute la région.

Il souligne trois piliers clés sur lesquels la collaboration régionale pourrait se concentrer : l'amélioration du commerce intra-régional, le renforcement de la durabilité et de la résilience dans le nexus eau-énergie-alimentation, et la promotion d'une gouvernance et d'une paix efficaces.

Commerce intra-régional

Le commerce intra-régional peut être un moteur essentiel du développement humain dans la Corne de l'Afrique. Toutefois, le commerce entre les pays de la Corne de l'Afrique reste limité en raison de la complexité des réglementations, de l'inadéquation des infrastructures, de l'informalité, de l'instabilité politique et des conflits. Seulement 12 % des exportations (déclarées) des pays de la Corne de l'Afrique ont été dirigées en 2022 vers la région, tandis que seulement 6 % des importations (déclarées) provenaient de la région. Par ailleurs, les échanges intra-régionaux déclarés sont en baisse depuis 2010. En 2022, les pays échangent principalement des produits manufacturés (57 % des produits échangés au niveau régional et 62 % du total des produits échangés en 2022), suivis par les produits alimentaires transformés (11 % des produits échangés au niveau régional et 11 % du total des produits échangés en 2022). L'Éthiopie et le Kenya sont les plus grands marchés d'importation et fournisseurs de produits d'exportation de la région.

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est entrée en vigueur en 2021. En janvier 2024, 54 pays de l'Union africaine avaient signé et ratifié l'accord de la ZLECAF⁵. Cette dernière vise à éliminer les droits de douane sur 90 % des échanges commerciaux des États membres, ainsi qu'à réduire les mesures non tarifaires (MNT) qui limitent inutilement le commerce⁷. En décembre 2024, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda avaient signé et ratifié l'accord de la ZLECAF, tandis que la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan avaient signé l'accord mais ne l'avaient pas encore ratifié. Selon une évaluation du FMI, la ZLECAF pourrait stimuler le commerce intra-africain de 52 % d'ici 2025, augmenter les revenus de l'Afrique de 450 milliards de dollars d'ici 2035 et sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté⁸. Le succès de la ZLECAF dépend du développement des infrastructures de transport et de logistique nécessaires à l'expansion du commerce transcontinental, ainsi que de la réduction ou de la suppression des MNT injustifiées, entre autres facteurs.

L'exploitation du potentiel de la ZLECAF pour les pays de la Corne de l'Afrique implique des investissements dans l'amélioration des capacités des populations à tirer profit du commerce, afin de renforcer les liens entre le commerce et le développement humain. La Corne de l'Afrique a réalisé d'importants investissements dans la construction d'infrastructures d'intégration, notamment dans le développement de routes, de ports aériens et maritimes et de chemins de fer. Ces projets

devraient générer des effets multiplicateurs positifs pour les communautés situées à proximité. Ils pourraient aider d'autres acteurs (par exemple les fournisseurs de services publics) à mieux desservir les zones frontalières. Les investissements dans les infrastructures de transport et de communication attirent les personnes, les compétences et les capitaux. La mobilité rapide des personnes, des biens et des services favorise les possibilités d'intégration. En outre, les pays économiquement intégrés créent une interdépendance qui incite à éviter les conflits mais aussi à les résoudre et à les gérer pacifiquement. Cela peut conduire à des avantages économiques mutuels supplémentaires et inciter les pays à entretenir des relations pacifiques.

Un exemple notable est la construction d'une ligne de chemin de fer entre Djibouti et l'Éthiopie, qui couvre 4 744 km. Lancée en 2016, elle est opérationnelle depuis cette même année. Le port de Lamu et le corridor de transport Lamu-Soudan du Sud-Éthiopie (LAPSSSET), lancés en 2012, comprennent le développement d'un nouveau port sur la côte kényane, conçu pour mieux relier le Soudan du Sud et l'Éthiopie, enclavés, à l'océan Indien, ce qui facilite l'accès direct aux routes commerciales internationales. En renforçant les capacités logistiques et en réduisant les coûts de transport, le corridor devrait stimuler le commerce intra-régional et attirer les investissements étrangers, en particulier dans des secteurs tels que l'agriculture et l'énergie. L'amélioration des infrastructures devrait favoriser la croissance économique, attirer des partenariats commerciaux mondiaux et promouvoir la stabilité régionale en renforçant l'intégration économique entre les pays participants.

En outre, il existe des projets visant à exporter de l'énergie hydroélectrique et accorder des concessions d'eau aux pays voisins dans le cadre du Pool énergétique d'Afrique de l'Est (EAPP). La liaison aérienne dans la région (et au-delà) est l'une des plus avancées d'Afrique et continue de se développer. L'Initiative pour la Corne de l'Afrique, lancée en 2019 par Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie et l'Érythrée (avec le soutien de partenaires internationaux tels que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, ainsi que de l'IGAD, dont tous les pays de la Corne de l'Afrique sont membres), promeut l'intégration régionale, la stabilité et le développement. Les projets phares de cette initiative comprennent le corridor Éthiopie-Djibouti, un axe de transport routier et ferroviaire vital qui renforce les liaisons entre l'Éthiopie et le port de Djibouti.

5. Une étude de la Banque mondiale menée en 2021 a révélé que le commerce frontalier non enregistré ou sous-déclaré des pays de la Corne de l'Afrique pouvait être jusqu'à 20 fois plus important que les volumes officiellement enregistrés (Banque mondiale, 2021).

6. L'Agenda 2063 de l'Union africaine identifie l'intégration régionale comme l'une de ses cinq transitions clés, en recherchant une circulation plus libre des biens, des services et des capitaux, ainsi qu'une augmentation du commerce intra-africain.

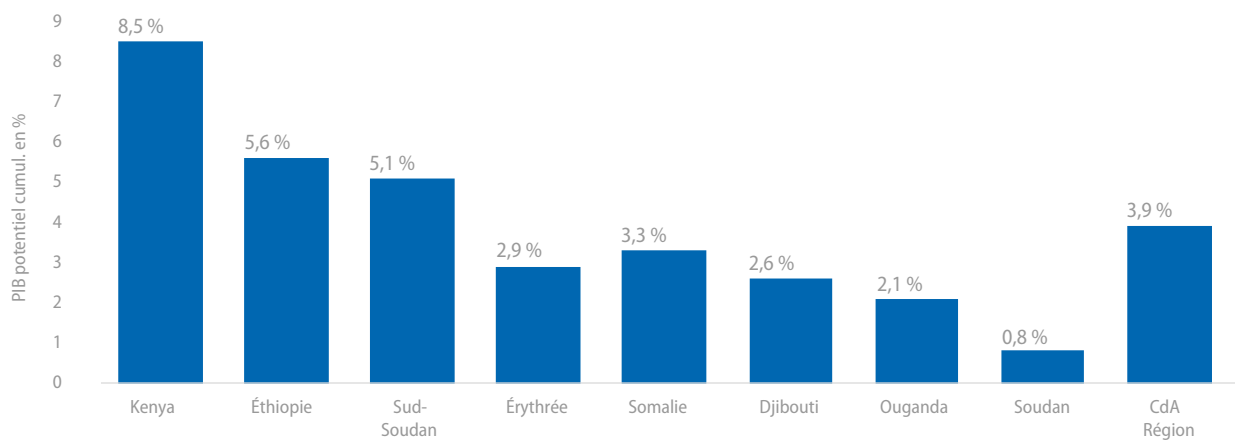
7. OCHA 2024

8. FMI (2023), « *Trade Integration in Africa: Unleashing the Continent's Potential in A Changing World* », Washington DC.

Les réformes politiques préconisées par la ZLECAF peuvent apporter de nombreux avantages aux pays de la Corne de l'Afrique. Pour estimer leur portée, un modèle d'équilibre général calculable (CGE) a été appliqué à la région de la Corne de l'Afrique. L'impact sur le PIB de la suppression totale des droits de douane et des MNT sur le commerce dans les pays de la Corne de l'Afrique a été simulé, afin de donner une estimation supérieure de l'impact potentiel des réformes de la politique commerciale. Les résultats du CGE indiquent que la suppression des droits de douane et des MNT (conformément à l'accord de la ZLECAF) entraînerait une augmentation cumulée du PIB de la région de la Corne de l'Afrique de 3,9 % d'ici à 2030, dont le Kenya, l'Éthiopie et le Soudan du Sud bénéficieraient tout particulièrement (figure 1). Un million d'emplois supplémentaires seraient également créés d'ici à 2030 (figure 2).

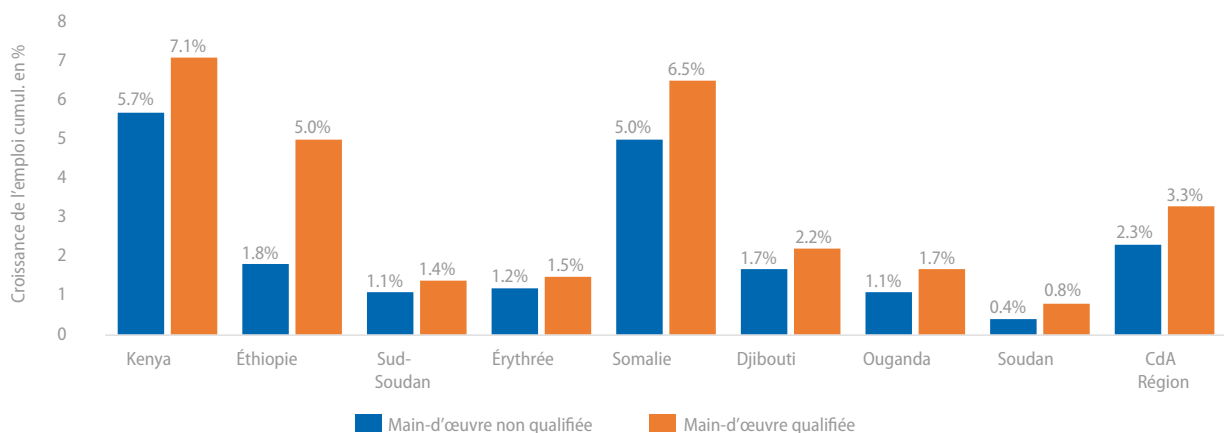
Si la moitié des gains de PIB estimés par le CGE était consacrée aux dépenses publiques en matière d'éducation et de santé (et si les réformes pouvaient améliorer la gouvernance dans les domaines de la santé, de l'éducation et d'autres domaines sociaux pertinents, afin de renforcer l'efficacité du secteur public), les progrès en matière de développement humain dans les pays de la Corne de l'Afrique pourraient s'accélérer de manière significative (tableau 1). À court terme (2024-2027), la trajectoire de développement humain du Kenya pourrait s'accélérer de 6,2 ans, celle de l'Éthiopie de 2,3 ans et celle de l'Ouganda de 1,3 an. À moyen terme (2028-2030), ces investissements pourraient accélérer la trajectoire de développement humain du Kenya de 8,9 ans, de l'Éthiopie de 3,2 ans, de Djibouti de 2,8 ans et de l'Ouganda de 1,9 an.

Figure 1 Gains de PIB potentiels cumulés grâce aux réformes commerciales (2024-2030)



Source : Estimations du PNUD.

Figure 2 Croissance cumulée prévue de l'emploi (2024-2030)



Source : Estimations du PNUD.

Tableau 1 Projection des progrès en matière de développement humain dans la Corne de l'Afrique

	Scénarios futurs					
	Pas de commerce		Court terme (2024-2027)		Moyen terme (2028-2030)	
	IDH 2025	IDH 2030	IDH 2025	Années gagnées	IDH 2030	Années gagnées
Djibouti	0,532	0,563	0,535	0,4	0,580	2,8
Éthiopie	0,506	0,531	0,517	2,3	0,547	3,2
Kenya	0,609	0,622	0,625	6,2	0,646	8,9
Soudan	0,516	0,515	0,517	0,3	0,517	0,5
Ouganda	0,560	0,576	0,564	1,3	0,583	1,9

Source : Estimations du PNUD.

Renforcer la durabilité et la résilience dans le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation

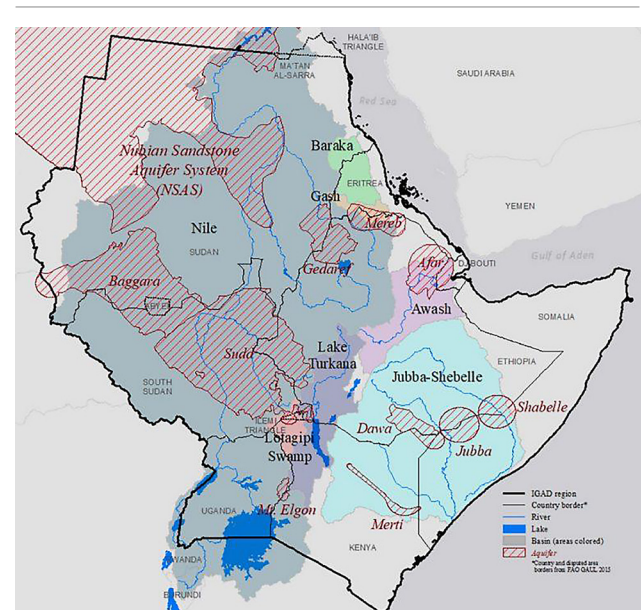
L'aggravation des sources de fragilité menace de ralentir ou d'inverser les progrès réalisés par les pays de la Corne de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire, énergétique et hydrique et de gestion durable des écosystèmes sur lesquels ils reposent. De nombreux pays encouragent la production alimentaire, à la fois pour satisfaire les besoins alimentaires nationaux et pour augmenter les recettes d'exportation de denrées alimentaires. Cependant, plus de nourriture peut signifier moins d'autre chose, en particulier si la production nécessite une irrigation dans des régions qui dépendent de l'énergie hydraulique et qui sont confrontées à des pénuries d'eau. De même, l'énergie est essentielle à la sécurité alimentaire et au développement. Toutefois, le fait de consacrer davantage de terres et d'eau à la culture de biocarburants (pour des raisons de sécurité énergétique) peut exercer une pression sur la production alimentaire et accroître l'insécurité alimentaire.

La hausse des températures et la variabilité accrue des régimes de précipitations aggravent ces compromis dans la Corne de l'Afrique. Depuis 2000, la région a subi 16 sécheresses (Funk et al., 2019). Entre 2018 et 2023, la Corne de l'Afrique a subi la pire sécheresse de ces 40 dernières années. La plupart des récoltes en Somalie et dans les régions semi-arides du Kenya et de l'Éthiopie ont échoué et environ 3,6 millions de têtes de bétail ont péri, plongeant quelque 16,7 millions de personnes dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë.

La gestion durable de l'eau, de l'énergie et des ressources alimentaires (dans le respect de la logique de la [gestion intégrée des ressources en eau](#)) est donc au cœur des perspectives de développement des pays de la Corne de l'Afrique. Et comme la plupart des ressources en eau

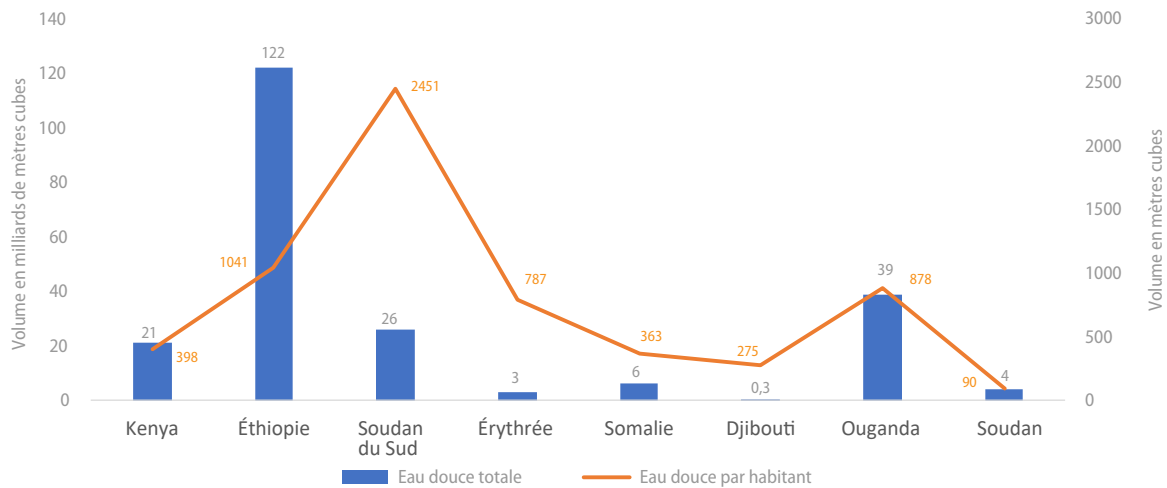
de la région sont situées dans des bassins fluviaux (et aquifères) transfrontaliers, la gestion durable de l'eau nécessite une coopération régionale. Dans la région de la Corne de l'Afrique, l'Éthiopie se trouve dans une position avantageuse puisqu'elle abrite les eaux d'amont des deux principaux systèmes hydrographiques pérennes de la région : les bassins du Nil et de la rivière Juba-Shabelle (figure 3). Ces bassins revêtent une importance cruciale pour ses voisins, ainsi que pour l'Éthiopie. Dans ces conditions, les commissions interétatiques de bassin fluvial entre pays riverains (comme la Commission du bassin du Nil) jouent un rôle crucial dans la gestion durable des ressources en eau et dans les systèmes alimentaires et énergétiques qui en dépendent.

Figure 3 Bassins fluviaux et aquifères partagés de la Corne de l'Afrique



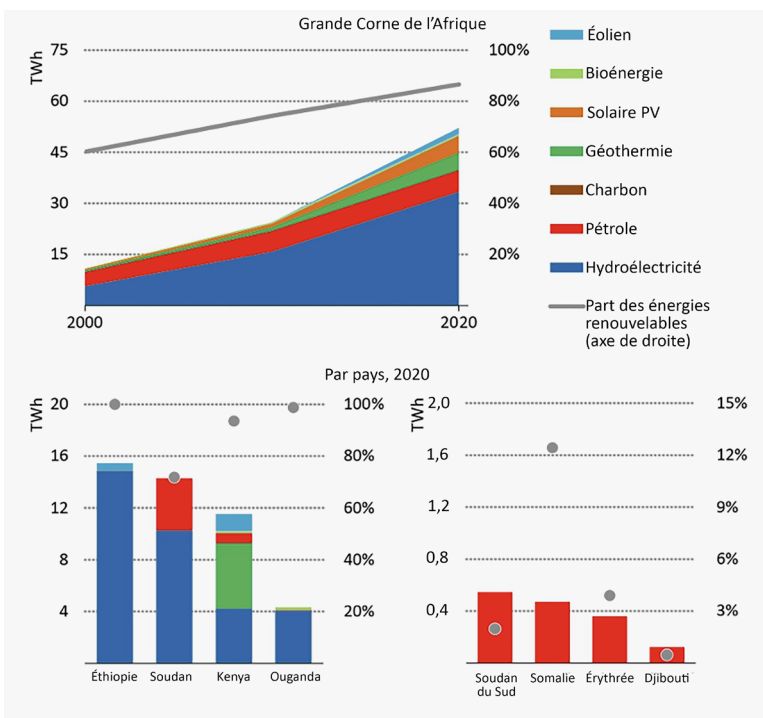
Source : adopté du PNUE (2024).

Figure 4 Ressources internes renouvelables en eau douce à partir de 2020



Source : élaboration par les auteurs à partir des données de la Banque mondiale et de la FAO

Figure 5 Production d'électricité des pays de la Corne de l'Afrique par source de combustible (2020)



Source : adopté de l'IAE (2022).

Ces tendances soulignent également l'importance d'étudier les possibilités de construction de nouvelles centrales hydroélectriques et de barrages dotés d'une capacité de stockage pluriannuelle, qui peuvent réduire les risques d'inondation tout en augmentant le potentiel d'irrigation et de production d'énergie hydroélectrique. La coopération régionale pendant la phase de construction (par exemple, par le biais de consortiums financiers et de gestion interétatiques qui peuvent être soutenus par des partenaires de développement) peut ouvrir la voie à une coopération régionale dans l'attribution de l'électricité et de l'eau irriguée en provenance de ces installations.

Les pays riverains considèrent souvent la gestion des bassins fluviaux en termes de sécurité nationale et de souveraineté économique. Cependant, l'accès à l'eau ne garantit pas nécessairement la sécurité ou la prospérité. Par exemple, le Soudan du Sud dispose d'importantes ressources en eau (par habitant notamment, voir figure 4), car il bénéficie à la fois des plaines inondables du Nil et des pluies saisonnières. Toutefois, en raison des problèmes de gouvernance de l'eau, des faibles niveaux d'investissement dans les infrastructures hydrauliques et des épisodes fréquents d'instabilité politique et de déplacements de population, l'insécurité hydrique au Soudan du Sud reste élevée⁹.

Grâce en grande partie à ses ressources en eau, la région de la Corne de l'Afrique possède l'une des parts les plus élevées au monde d'énergies renouvelables dans son bouquet énergétique

9. Le World Resource Institute classe la Somalie et le Soudan du Sud parmi les sept pays où l'insécurité hydrique est la plus forte au niveau mondial.

(plus de 85 %, figure 5). La production d'électricité dans trois des quatre plus grandes économies des pays de la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Soudan et Ouganda) repose en grande partie sur l'hydroélectricité, l'Éthiopie et l'Ouganda produisant la quasi-totalité de leur électricité à partir de cette source. Même le Soudan, dont le pétrole est le principal produit d'exportation, produit la majeure partie de son électricité avec des barrages sur le Nil.

Les investissements dans l'hydroélectricité ont aidé ces pays à fournir de l'électricité à une part croissante de leur population. L'Éthiopie et le Kenya ont considérablement augmenté le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité (de 10 % à 54 % et de 17 % à 77 %, respectivement) entre 2010 et 2020. L'Ouganda a également fait de grands progrès en matière d'électrification grâce à des investissements dans l'hydroélectricité, faisant passer la part de sa population ayant accès à l'électricité de 9 % à 45 % au cours de cette période. La Somalie est un cas particulier, car elle ne dispose d'aucun réseau électrique national en dehors de ses principales villes.

Cela souligne l'importance d'investir davantage dans la transmission et la distribution d'électricité (un besoin partagé par de nombreux voisins). Malgré ce défi, le taux d'électrification de la Somalie a atteint environ 50 %, en partie grâce à l'émergence d'un [marché actif de l'énergie hors réseau](#). Néanmoins, la grande majorité des opérations hors réseau reposent sur des générateurs diesel, qui ont des effets néfastes sur l'environnement et la santé

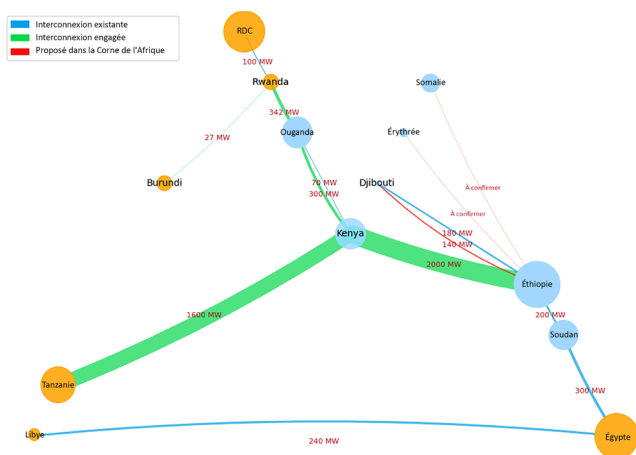
et ne bénéficient pas de la baisse des coûts des énergies renouvelables. Par ailleurs, les données de la Banque mondiale indiquent que seulement 8 % de la population du Soudan du Sud avait accès à l'électricité en 2022. En outre, seul le Soudan a été en mesure de fournir à plus de la moitié de sa population un accès à des combustibles de cuisson propres (en 2022), alors que dans les autres pays de la Corne de l'Afrique, cette part était inférieure à un tiers. En Éthiopie, en Érythrée, en Somalie et au Soudan du Sud, moins de 10 % de la population avait accès à des combustibles et à des technologies propres.

Malgré des progrès significatifs, la région reste confrontée à d'importantes lacunes en matière d'accès à des sources d'énergie durables et fiables. Quelque 140 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité et la plupart des gens n'ont pas accès aux combustibles et technologies de cuisson modernes (AIE, 2022). Entre-temps, grâce à la croissance démographique et économique, la consommation d'électricité dans la région de la Corne de l'Afrique a augmenté de 3 % par an au cours de la dernière décennie, une croissance qui semble devoir se poursuivre (voire s'accélérer) dans un avenir prévisible (Ibid.).

La production d'électricité à partir de combustibles fossiles dans la plupart des pays de la Corne de l'Afrique étant désormais beaucoup plus coûteuse que celle à partir de sources d'énergie renouvelables¹⁰, la demande en ressources hydroélectriques de la région (et en eau pour les alimenter) semble être destinée à augmenter, tout comme les risques climatiques qui pèsent sur ces ressources. Dans le même temps, l'Éthiopie, le Kenya et (dans une moindre mesure) l'Ouganda mettent en service davantage de capacités de production d'énergie renouvelable et deviennent (ou pourraient devenir) des exportateurs nets d'électricité. Cela souligne la nécessité d'une coopération régionale pour accroître les investissements dans le réseau régional de transport d'électricité. La capacité des pays de la Corne de l'Afrique à importer de l'électricité de pays voisins disposant d'une capacité de production excédentaire pourrait encore accroître l'électrification et la fiabilité de l'approvisionnement, tout en maintenant les émissions de carbone régionales à un faible niveau.

Compte tenu de ces risques, de l'importance de l'hydroélectricité et de la répartition inégale des ressources en eau dans la région, le développement du commerce de l'électricité dans les pays de la Corne de l'Afrique serait très avantageux. De nombreux pays de la région dépendent déjà des importations d'électricité (figure 6). Djibouti, par exemple, importe 80 % de son électricité de l'hydroélectricité éthiopienne. La coopération régionale visant à développer les connexions électriques haute tension entre les pays disposant d'un important potentiel de production d'électricité et ceux qui manquent de capacités de

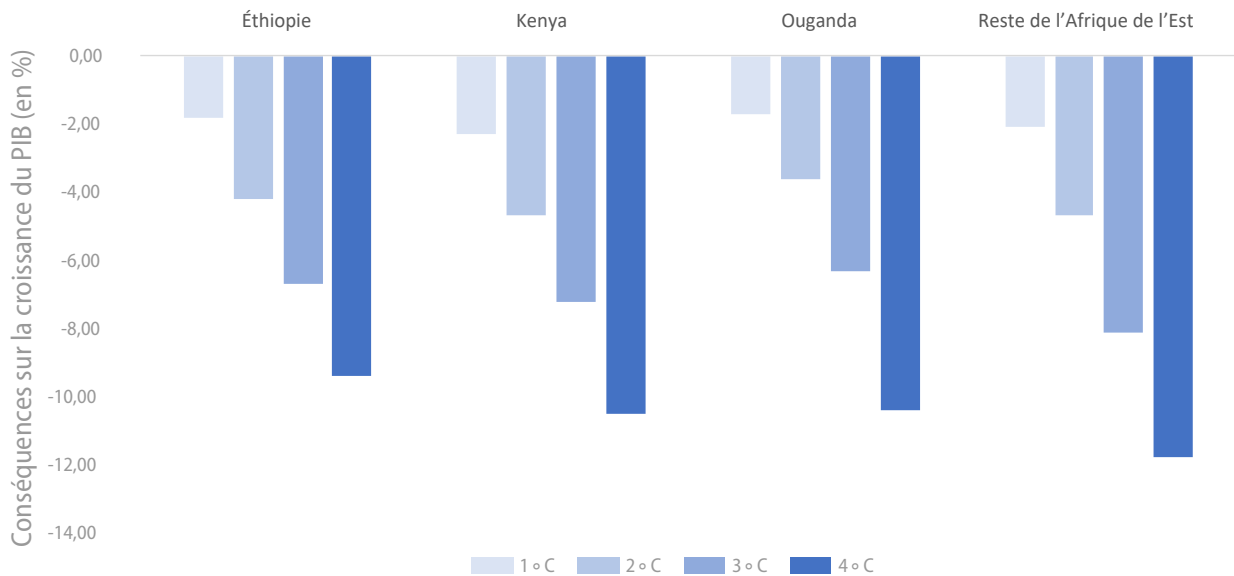
Figure 6 Réseau d'interconnexions énergétiques entre la Corne de l'Afrique et ses voisins



Source : élaborée par Remy, T., et Chattopadhyay, D. (2020).
Remarque : Les points bleus représentent les pays de la Corne de l'Afrique ; les points jaunes représentent le reste de l'Afrique. La taille des points est proportionnelle à la population des pays, et la taille des traits est proportionnelle à la capacité d'interconnexion (MW).

10. Au Kenya par exemple, un kilowattheure d'électricité produit à partir d'une centrale thermique alimentée au gaz ou au diesel est aujourd'hui quatre fois plus cher que l'électricité produite à partir d'une centrale hydroélectrique.

Figure 7 : Projection de l'impact à long terme des hausses de température sur les économies de la Corne de l'Afrique*



Source : Kompas, T et al (2018)

Remarque : *les données ne sont disponibles que pour les pays affichés ci-dessus. Le reste de l'Afrique de l'Est comprend les pays qui, comme la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi, ne font pas partie de la région de la Corne de l'Afrique

production (comme la Somalie et le Soudan du Sud) peut contribuer à renforcer la résilience climatique et à répondre aux besoins énergétiques nationaux. L'augmentation de la puissance et l'amélioration des liaisons de transmission pourraient également aider les pays de la Corne de l'Afrique à étendre leurs réseaux nationaux, en particulier dans les zones rurales. L'expansion des échanges d'énergie intra-régionaux peut également renforcer les intérêts mutuels en matière d'intégration et de coopération régionales.

Bien qu'il soit difficile de prévoir dans quelle mesure le changement climatique affectera la croissance économique et les moyens de subsistance, l'impact est négatif et la Corne de l'Afrique est l'une des régions les plus touchées au monde. Kompas et al. (2018) constatent que les baisses annuelles du PIB dans les pays de la Corne de l'Afrique pourraient atteindre un taux à deux chiffres à long terme (figure 7).

Peu de régions du monde sont plus exposées aux risques climatiques et aux chocs environnementaux que la Corne de l'Afrique. Une coopération régionale accrue aiderait les pays de la Corne de l'Afrique à mieux gérer les défis auxquels ils sont confrontés en matière de sécurité alimentaire, énergétique et hydrique. Les mesures visant à accroître les échanges intra-régionaux de denrées alimentaires et d'électricité pourraient être bénéfiques pour l'ensemble de la région. La gestion des ressources en eau (en ce qui concerne les bassins fluviaux et les eaux souterraines) peut être améliorée de la même manière

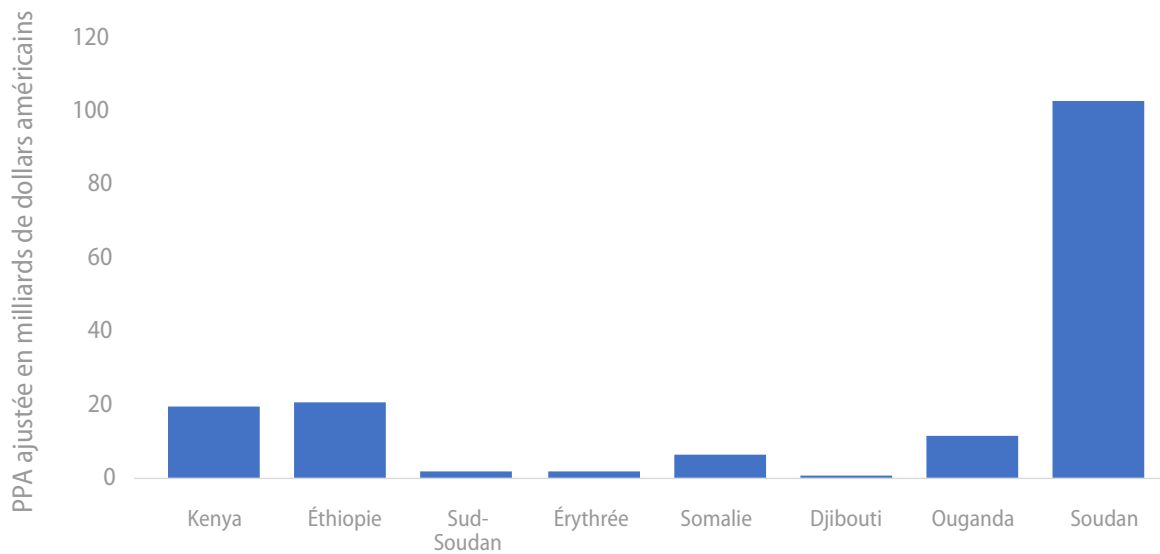
grâce à la coopération régionale. Les efforts nationaux visant à promouvoir le développement humain seraient bien servis par l'accélération de la mise en œuvre des initiatives régionales existantes dans ces domaines (par exemple, l'accord de la ZLECAf, le programme régional de transmission d'énergie de l'IGAD), ainsi que par l'élaboration de nouvelles initiatives.

Favoriser une gouvernance efficace et la paix

Les problèmes de gouvernance et les conflits menacent la sécurité humaine et ralentissent les progrès en matière de développement humain dans la Corne de l'Afrique. Dans certaines parties de la région, des politiques profondément ancrées en matière d'identité, de pouvoir et de ressources, associées à des griefs historiques et à l'impact des catastrophes naturelles et des pandémies, ont contribué à une fragilité de longue date et à l'aggravation des problèmes de gouvernance. En revanche, un climat de gouvernance efficace, de paix et de sécurité constitue l'environnement le plus propice à l'épanouissement du développement humain.

Les conflits et la violence ont causé des pertes en vies humaines, des blessures, la destruction de biens et des revers de développement pour des millions de personnes dans la Corne de l'Afrique. Nombreux sont ceux qui ont été contraints de quitter leur maison, leur communauté et leur pays d'origine à la recherche d'une vie plus sûre.

Figure 8 Estimation de l'impact économique de la violence dans la Corne de l'Afrique (2021)



Source : *Indice de paix mondiale (2022)*¹¹.

Remarque : PPA signifie parité des pouvoirs d'achat. GPI 2022 : L'impact économique estime les coûts directs et indirects de la violence tout comme un multiplicateur économique appliqué aux coûts directs. Voir <https://reliefweb.int/report/world/global-peace-index-2022>.

L'indice mondial de la paix 2022 a révélé que les conflits violents dans la Corne de l'Afrique avaient généré 163 milliards de dollars de pertes et de dommages, soit 29 % du total mondial. En 2023, ces chiffres ont probablement augmenté de manière significative en raison de l'escalade de la guerre au Soudan, qui a entraîné des pertes économiques estimées¹² à 125 milliards de dollars au cours de la première année du conflit, le déplacement massif de plus de 10,5 millions de personnes et la destruction généralisée des infrastructures, des systèmes de soins de santé et des services essentiels dans toute la région.

Ces conséquences économiques sont immédiates et peuvent avoir des effets préjudiciables durables. Elles perturbent la productivité, minent la confiance des entreprises et entravent le développement humain. Au fil du temps, ces perturbations peuvent réduire les investissements et les recettes publiques, diminuant ainsi l'efficacité et la légitimité des institutions nationales. Elles créent également des flux de personnes déplacées. Rien qu'en 2021, 11,4 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison des conflits dans la région. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué cette année-là que, sur les 15 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile

dans le monde, environ 5 millions étaient originaires de la Corne de l'Afrique, soit l'une des principales sources de personnes déplacées dans le monde¹³.

La « théorie de la paix démocratique » indique que les démocraties se font rarement la guerre (Layne, 2002 ; Owen, 2000 ; Ray, 1995). Les facteurs qui empêchent les guerres entre démocraties comprennent des normes communes, des contrôles et des équilibres institutionnels qui répartissent les pouvoirs, la responsabilité électorale et juridique qui limite le pouvoir, et le respect de l'État de droit. Compte tenu de l'interconnexion par le biais de canaux tels que le commerce, la production, les politiques macroéconomiques, l'infrastructure et la libre circulation des personnes, l'interdépendance économique peut jouer un rôle crucial dans la promotion d'une paix positive. Lorsque les pays sont étroitement liés sur le plan économique, les coûts d'un conflit sont plus susceptibles de l'emporter sur les avantages. L'intégration économique peut ainsi favoriser des environnements dans lesquels la paix n'est pas seulement un choix moral mais aussi un choix pragmatique, en alignant les intérêts nationaux sur la coopération plutôt que sur le conflit.

11. GPI 2022 : L'impact économique estime les coûts directs et indirects de la violence tout comme un multiplicateur économique appliqué aux coûts directs. Voir <https://reliefweb.int/report/world/global-peace-index-2022>.

12. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2024). The Socioeconomic Impact of Armed Conflict on Sudanese Urban Households. (consulté le 3 décembre 2024).

13. Centre d'observation des déplacements internes (2021). Base de données mondiale sur les déplacements internes | IDMC (internal-displacement.org) (consultée le 31 janvier 2023)

Les liens entre la paix et le développement sont illustrés dans de nombreux documents de politique régionale et internationale, notamment l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et divers instruments de l'Union africaine (UA). Ces documents affirment qu'il n'y a pas de développement durable sans paix et sécurité, et que la paix est menacée sans le développement durable. Les Objectifs de développement durable (ODD) reflètent ce lien ; par exemple, l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces) promeut des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable.

La mise en œuvre effective des cadres normatifs et institutionnels de l'Union africaine (UA) et des communautés économiques régionales (CER), notamment l'Architecture africaine de paix et de sécurité et l'Architecture de gouvernance africaine, est essentielle pour relever ces défis. Il est également nécessaire de ratifier et mettre en œuvre de toute urgence et dans les délais la [Charte de l'UA de la démocratie, des élections et de la gouvernance](#), la [Charte africaine sur les valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local](#) et les [Protocoles sur la libre circulation des personnes](#). Le projet de [protocole de l'Autorité intergouvernementale pour le développement \(IGAD\) sur la démocratie, la gouvernance et les élections](#) devrait également être finalisé et ratifié.

De même, la Ligue des États arabes (LEA, qui compte parmi ses membres Djibouti, la Somalie et le Soudan) a pour mission de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en prévenant les conflits et en réglant les différends. La LEA a élaboré plusieurs cadres pour promouvoir la paix et la sécurité, notamment la [Stratégie arabe pour la jeunesse, la paix et la sécurité](#) lancée en 2024, ainsi que des initiatives pour les femmes, la paix et la sécurité, et la lutte contre le terrorisme. La coordination des efforts entre les Nations unies, la LEA, l'UA, l'IGAD et d'autres partenaires sera essentielle pour garantir la paix et la sécurité à long terme dans la Corne de l'Afrique, en particulier face au conflit au Soudan.

Lorsque l'on considère la Corne de l'Afrique, il est important de distinguer les notions d'État et de nation (Salih et Markakis, 1998). De nombreux États ayant sur leur territoire des groupes ethniques, religieux et géographiques divers n'ont pas réussi à construire une nation au sein de laquelle ces différents groupes puissent s'identifier comme partageant une même citoyenneté, une appartenance politique et un même État. Certaines nations sont réparties sur plusieurs États, comme le peuple somalien qui vit à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. En outre, certains États, comme l'Éthiopie, sont un amalgame de plusieurs nations. Les projets de construction de nations qui tentent d'imposer des cultures, des langues et des religions spécifiques à d'autres peuples risquent d'attiser le mécontentement, la violence et la guerre. De même, le recours à la politique identitaire pour mobiliser les électeurs et la formation

de plates-formes sectaires fondées sur l'ethnicité, la religion et la géographie ont souvent eu des conséquences désastreuses (dans la Corne de l'Afrique et ailleurs). Ainsi, les mobilisations politiques, militaires et sociales peuvent être regroupées sous le terme de « politiques de puissance ». Le pouvoir politique peut devenir une affaire de racket et d'argent, le marché politique étant régi par des politiques d'identité, de pouvoir et de ressources (de Waal, 2014).

Des variantes de dévolution, de décentralisation ou de fédéralisme ont été introduites en Éthiopie, en Somalie, au Soudan, au Kenya et au Sud-Soudan pour gérer les conflits et relever des défis profondément enracinés liés à la gouvernance de la diversité. Bien gérées, ces initiatives peuvent contribuer à mieux relever les défis liés à cette gouvernance et à donner aux citoyens, au niveau local, les moyens d'assurer la responsabilité des pouvoirs publics. Elles peuvent également améliorer la gouvernance transfrontalière et les relations bilatérales entre les États. L'UA a donc adopté la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local, ainsi que la Charte des valeurs et principes du service public et de l'administration. Mis en œuvre avec des degrés d'engagement variables, ces efforts de décentralisation ont donné des résultats plus ou moins satisfaisants. Malheureusement, l'émergence de forces populistes a souvent conduit à des conflits entre les forces de centralisation et de décentralisation. Ces conflits ont parfois débouché sur des guerres ou entraîné des conflits frontaliers entre gouvernements infranationaux, ainsi que sur la prolifération des armes et la militarisation.

Il est largement admis que des élections inclusives, équitables et transparentes sont une condition préalable à la bonne gouvernance. À l'heure actuelle, les élections dans la Corne de l'Afrique vont de la participation et de la tolérance relative à des élections très contestées et peu compétitives. Certaines élections ont été entachées d'agressions physiques, de détentions, d'intimidations, de harcèlements de personnalités de l'opposition, voire de meurtres. Les mandats conférés à la suite de victoires électorales crédibles sont parfois perçus comme une autorisation inconditionnelle de mettre en œuvre des politiques sans engagement ni responsabilité envers les électeurs et leurs représentants.

Les élections sont un aspect normalisé de la vie politique dans la région (à l'exception de l'Érythrée et du Sud-Soudan). Mais avec l'arrivée dans l'électorat de générations plus diversifiées et connectées qui s'expriment davantage, la contestation et les conflits autour du vote se sont intensifiés. Comme cela s'est produit en Éthiopie (2005, 2021), au Kenya (2007), en Ouganda (2010), à Djibouti (2010) et au Soudan (2005, 2015), l'agitation et la violence électorales peuvent déborder sur les périodes post-électorales et entraver les transitions politiques pacifiques (McKnight, 2023). Un électorat plus nouveau, plus jeune et plus énergique exerce également

une plus grande pression sur les institutions de l'État en remettant en question la neutralité, la responsabilité et la force des institutions de paix et de sécurité telles que les organes de gestion des élections. (Le Kenya fait figure d'exception car ses processus électoraux de 2022 et 2017 représentent des étapes importantes dans le parcours démocratique du pays ; International Crisis Group, 2022).

Les frontières coloniales en Afrique ont fait l'objet de plus de 40 différends depuis leur délimitation initiale (Foucher, 1991). Les gouvernements centraux ont souvent considéré les zones frontalières de la Corne de l'Afrique comme économiquement non viables et d'une importance secondaire pour le développement. Par conséquent, ces zones sont restées largement en dehors du champ d'action de l'État, avec un accès réduit des communautés aux services publics. Cette situation a souvent donné lieu à des griefs qui menacent la stabilité de l'État et favorisent l'émergence de groupes armés insurgés, de contrebandiers, de commerçants illicites, de voleurs de bétail, de passeurs et de trafiquants d'êtres humains. En conséquence, de nombreuses zones frontalières sont devenues hautement militarisées et sécurisées. Lorsqu'ils sont mal gouvernés, les territoires frontaliers peuvent devenir un terreau pour la prolifération des armes légères et l'extrémisme violent ; depuis 1993, l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda sont tous trois confrontés à des attaques terroristes. Les conflits frontaliers ont parfois dégénéré en guerres frontalières, comme le montrent la guerre entre l'Éthiopie et la Somalie en 1977, du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée en 1998, les conflits entre Djibouti et l'Érythrée en 1995 et 2008, et les guerres frontalières entre le Sud-Soudan et le Soudan à Abyei et Heglig/Panthou en 2012.

En réponse, l'UA, les CER et les accords trilatéraux ont redoublé d'efforts pour relever les défis liés aux ressources transfrontalières et à la gouvernance des frontières. Par le biais de la [Convention de Niamey](#) sur la coopération transfrontalière, le Programme-Frontière de l'UA (PFUA) et la stratégie de gouvernance des frontières de l'Union Africaine, la Commission de l'UA s'attelle depuis vingt ans à transformer les frontières coloniales en frontières souples et vertes. Le PFUA a aidé le Sud-Soudan, le Soudan et l'Ouganda à résoudre leurs différends frontaliers en organisant des réunions consultatives et en mettant en place l'équipe technique du PFUA, composée d'experts africains sur les questions frontalières. Les travaux futurs sur la gestion des ressources transfrontalières pourraient bénéficier de l'expertise de cette équipe. L'accord-cadre global, l'initiative transfrontalière du bassin du Nil et les négociations tripartites entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan sont désormais utilisés pour régir l'utilisation du Nil en tant que ressource transfrontalière.

Pour s'attaquer aux sources profondes d'insécurité dans la Corne de l'Afrique, les États de la région doivent renforcer leur capacité à répondre aux exigences de la population en faisant preuve d'inclusivité, de transparence et de responsabilisation. Une meilleure gouvernance peut contribuer à accélérer les progrès en matière de développement et de consolidation

de la paix, tandis que le développement humain renforce les capacités de l'État, de la société et des individus à résister à l'adversité. Une meilleure gouvernance peut également réduire la concurrence pour les ressources et contribuer à gérer les luttes de pouvoir, à accroître la tolérance à l'égard de la diversité et, en fin de compte, à limiter les conflits violents. Le développement humain et une gouvernance efficace peuvent aller de pair pour soutenir la paix, tandis que la paix peut favoriser le développement humain en renforçant la gouvernance efficace et la résilience sociale.

Les mandats intégratifs et interventionnistes, ainsi que les cadres normatifs, institutionnels et de collaboration des CER, de l'UA et de la LEA, se concentrent sur la transformation des États de la Corne de l'Afrique en termes de normes et de capacités. S'ils sont mis en œuvre efficacement, ces cadres peuvent contribuer à relever les défis auxquels la Corne de l'Afrique est confrontée et permettre à la région de tirer parti des perspectives qui s'offrent à elle. Cependant, les questions de gouvernance dans les travaux des institutions régionales intergouvernementales sont traditionnellement subordonnées aux préoccupations en matière de sécurité, d'intégration économique et de développement (Maru et Fassi, 2015). Ces organes intergouvernementaux sont naturellement sensibles aux prérogatives des États membres en matière de gouvernance nationale, d'élections et de droits humains. Toutefois, ces institutions (avec le soutien de la communauté internationale) se concentrent de plus en plus sur la promotion de la bonne gouvernance, notamment en envoyant des observateurs électoraux dans les pays de la Corne de l'Afrique.

Aller de l'avant

La situation géopolitique des pays de la Corne de l'Afrique est stratégique et ils possèdent des ressources humaines et naturelles considérables. Toutefois, ils sont confrontés à des défis liés aux chocs climatiques ainsi qu'aux conflits et aux crises, avec leurs conséquences humanitaires désastreuses et le recul en matière de développement humain qu'ils sont entraîné. Étant donné que les vulnérabilités socio-économiques, politiques et climatiques de nombreux pays de la Corne de l'Afrique transcendent les frontières nationales, la coopération régionale est essentielle pour les combattre efficacement. Le renforcement de la coopération régionale peut consolider les bases de la paix et de la sécurité dans la région, aidant ainsi les pays à créer des cercles vertueux d'investissement dans le développement humain, qui peuvent à leur tour accélérer la croissance économique et contribuer à la bonne gouvernance.

Pour concrétiser cette vision, le présent rapport étudie trois domaines clés interdépendants dans lesquels les pays de la Corne de l'Afrique pourraient mieux exploiter le potentiel de la région : l'accroissement du commerce intrarégional, l'amélioration de la gestion collaborative des ressources naturelles et le renforcement

de la sécurité et de la gouvernance régionales. Chacun de ces domaines est également interdépendant et doit être traité de manière intégrée.

Une gouvernance plus efficace est nécessaire pour traduire les gains potentiels d'un commerce accru et d'une gestion plus durable des ressources en améliorations tangibles de la qualité de vie des habitants de la Corne de l'Afrique, ainsi que pour promouvoir et maintenir la paix.

Principales recommandations

Les principales recommandations issues de l'analyse du rapport (concernant le commerce intra-régional, la gestion durable du lien eau-énergie-alimentation, et la gouvernance et la paix) sont présentées ci-dessous. Leur mise en œuvre nécessite des actions concertées et coordonnées de la part des gouvernements des pays de la Corne de l'Afrique, de l'IGAD et d'autres organismes régionaux, ainsi que du secteur privé, de la société civile, des chercheurs et du grand public. Le soutien des acteurs extra-régionaux et internationaux (partenaires de développement et donateurs) est également nécessaire pour renforcer les conditions favorables au développement humain dans cette région importante et stratégique.

Accroître les possibilités de commerce intrarégional.

Les réformes commerciales devraient se concentrer sur quatre domaines clés :

- *Accorder la priorité à la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine et d'autres initiatives régionales pertinentes de renforcement du commerce.* Les pays de la Corne de l'Afrique qui n'ont pas encore signé et ratifié l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine sont encouragés à envisager d'accélérer les processus d'approbation nationaux. Les pays qui ont déjà préparé des stratégies nationales de mise en œuvre sont encouragés à accélérer leur mise en œuvre, tandis que les pays qui n'ont pas encore préparé de telles stratégies sont encouragés à le faire. Pour certains secteurs, l'élaboration de feuilles de route stratégiques des chaînes de valeur régionales et mondiales pertinentes peut contribuer à éliminer les barrières commerciales inutiles. Cela devrait permettre aux pays de la Corne de l'Afrique de s'approprier des activités à plus forte valeur ajoutée, de créer des emplois mieux rémunérés et de stimuler les économies locales.
- *Les gouvernements et les organismes régionaux devraient accélérer l'achèvement de projets intégrateurs* tels que le corridor de transport Lamu Port-Sud Soudan-Éthiopie (LAPSSSET) et le pool énergétique d'Afrique de l'Est (EAPP).

- *Accroître les investissements sur le marché du travail*, en particulier dans les compétences requises par les secteurs bénéficiant de la libéralisation des échanges (par exemple, logistique, informatique, tourisme, commerce intérieur).
- *Ces mesures devraient être soutenues par des réformes visant à combler les lacunes des environnements commerciaux nationaux*, afin de renforcer la résilience des commerçants face aux chocs futurs. Il est particulièrement important d'améliorer les procédures d'enregistrement des entreprises, l'administration fiscale et les marchés publics afin de réduire l'informalité et d'accroître l'accès des PME au financement et aux services commerciaux.

Coopération régionale pour une gestion durable des ressources naturelles.

Pour récolter les fruits d'une gestion plus durable des ressources naturelles le long de l'axe alimentation-énergie-eau (et changement climatique), les mesures suivantes sont particulièrement importantes :

- *Promouvoir la gestion coopérative des infrastructures régionales de transport et de production d'électricité* (lorsque cela est possible et approprié). Conformément à la stratégie de l'IGAD pour le secteur de l'énergie à l'horizon 2050, les pays déficitaires en électricité peuvent utiliser l'électricité importée pour couvrir leurs besoins nationaux, tandis que les pays dont les capacités de production dépassent leurs capacités nationales de transmission et de distribution peuvent bénéficier d'une augmentation des exportations d'électricité. Étant donné que les pays de la Corne de l'Afrique excédentaires en énergie dépendent largement de l'hydroélectricité, le renforcement de la coopération régionale dans ce secteur permettrait également de développer l'énergie verte. Un plus grand nombre de centrales hydroélectriques dotées d'une capacité de stockage de l'eau sur plusieurs années permettrait aux pays de la Corne de l'Afrique de capter davantage d'eau pendant les saisons humides, pour l'utiliser à l'intérieur de leurs frontières pendant les saisons sèches et/ou pour l'exporter directement ou virtuellement (par le biais de ventes de produits agroalimentaires, d'hydroélectricité et d'autres biens et services à forte consommation d'eau) vers d'autres parties de la région. Les préoccupations des pays en aval concernant d'éventuelles conséquences négatives sur la sécurité de l'eau peuvent être prises en compte

par l'intermédiaire de l'initiative du bassin du Nil (et d'organismes similaires), ainsi que par la création de consortiums interétatiques qui peuvent être soutenus par des partenaires de développement internationaux et qui peuvent permettre aux pays en aval de participer aux décisions de gestion de l'eau qui les concernent.

- *Accélérer l'exploration et l'exploitation collaborative des réserves d'eau souterraine de la région.* Seul un pour cent environ des terres cultivées de la région est équipé pour l'agriculture irriguée, et sur ce total, seuls trois pour cent environ sont équipés pour l'irrigation à l'aide d'eaux souterraines. Étant donné qu'un certain nombre d'aquifères à haut rendement sont situés dans des zones frontalières, des approches coopératives sont nécessaires pour exploiter cette richesse de manière durable et responsable.
- *Réduire l'insécurité alimentaire grâce à la diversification agricole.* Il faut diversifier les cultures, l'élevage et les importations de denrées alimentaires (Tsharntke et al., 2021). Elle devrait s'étendre à la diversification des sources de revenus, aux régimes d'assurance, aux prestations sociales et à l'expansion des coopératives agricoles. La diversification des cultures et des méthodes culturales peut également améliorer la qualité des sols et la biodiversité (Hufnagel et al., 2020).
- *Augmenter les investissements dans les systèmes d'alerte précoce.* Les systèmes d'alerte précoce constituent l'un des moyens les plus efficaces de prévenir et de gérer les chocs environnementaux. En s'appuyant sur l'expérience du Centre de prévision et d'application climatiques de Nairobi, on peut renforcer les systèmes régionaux et nationaux d'information sur le climat.

Des **réformes en matière de gouvernance** sont nécessaires dans la région pour soutenir la paix et la sécurité, pour gérer les ressources naturelles de manière plus durable et pour veiller à ce que les bénéfices de l'expansion du commerce intrarégional soient largement partagés (notamment grâce à l'amélioration de la prestation de services). En particulier :

- *Les gouvernements devraient concevoir et mettre en œuvre des stratégies nationales de développement holistiques qui exploitent les synergies entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux.* Par exemple, les investissements de l'État dans la construction de centrales hydroélectriques dotées de capacités de stockage d'eau pluriannuelles peuvent à la fois réduire les risques liés au climat et aux catastrophes (accélérer les progrès vers la

réalisation des ODD 11 et 13) tout en réduisant les insécurités alimentaires et hydriques (accélérer les progrès vers la réalisation des ODD 2 et 6). Ces stratégies peuvent également accorder la priorité aux investissements dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, contribuant ainsi à garantir que les gains du commerce se traduisent par des améliorations tangibles du développement humain. De la même manière, les approches de développement holistiques basées sur les zones peuvent être appliquées aux communautés frontalières et à d'autres régions infranationales confrontées à une insécurité alimentaire, énergétique ou hydrique aiguë. Le cas échéant, les gouvernements devraient collaborer avec les autorités locales, la société civile et le secteur privé pour améliorer l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services de base dans les zones frontalières et les autres communautés vulnérables.

- *Les élites nationales devraient chercher à combler les déficits de gouvernance en pratiquant la démocratie constitutionnelle par le biais d'un soutien à un pluralisme politique actif et à des élections compétitives.* Les lacunes en matière de gouvernance dans la région restent d'importants déclencheurs et accélérateurs de menaces pour la paix et la sécurité. Sans une gouvernance constitutionnelle efficace, la prévention et la réponse aux menaces d'insécurité nationale et humaine sont beaucoup plus difficiles (voire impossibles).
- *Les gouvernements devraient investir dans des architectures nationales de paix et de sécurité,* afin de renforcer les capacités internes de prévision, de prévention, de réaction et d'adaptation face aux risques.
- *Les États de la Corne de l'Afrique et les CER devraient accélérer l'adoption, la ratification et la mise en œuvre des traités et des protocoles sur la gouvernance, le commerce transfrontalier, le partage des ressources transfrontalières et la libre circulation des personnes.* Pour mettre en œuvre efficacement la stratégie de l'UA en matière de gouvernance des frontières, il convient d'investir dans les capacités des CER en matière de gouvernance des frontières et de partage des ressources transfrontalières. Cela nécessite un mandat solide, une allocation proportionnée des ressources et une attention particulière à la participation et aux moyens de subsistance des communautés frontalières. Les CER devraient également se concentrer sur le renforcement des capacités des États membres à fournir et à distribuer des biens publics. La gouvernance des zones frontalières

peut également être renforcée par des initiatives telles que le Centre pour les zones frontalières d'Afrique du PNUD et l'initiative de l'IGAD sur le commerce transfrontalier informel.

- *Les organisations régionales (telles que l'UA, l'IGAD et la CAE) doivent soutenir la ratification et la mise en œuvre d'instruments visant à promouvoir la décentralisation.* Il s'agit notamment de la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local, de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et des protocoles sur la libre circulation des personnes.
- *Le renforcement des organisations régionales devrait être entrepris parallèlement à des réformes* en termes de modification du mandat et de la structure institutionnelle. Les réformes devraient être menées en coopération avec les gouvernements nationaux et les entités infranationales concernées et devraient favoriser la transition de mandats interventionnistes à des fonctions préventives. Le renforcement des capacités institutionnelles des organismes régionaux tels que l'IGAD et la CAE devrait être abordé dans ce contexte. L'IGAD a besoin d'un statut juridique renforcé pour promouvoir plus efficacement les processus électoraux démocratiques et la gouvernance ; le mandat implicite dont elle jouit actuellement dans ces domaines devrait devenir un mandat explicite à part entière. La ratification en 2023 d'un projet de traité destiné à remplacer l'accord de création de l'IGAD de 1996 lui confère un mandat plus robuste et ouvre la voie à sa transformation effective. Une fois le projet de protocole sur la gouvernance adopté après la ratification du traité, l'IGAD disposera des outils nécessaires pour soutenir les priorités de la région en matière de gouvernance, de paix, de sécurité, d'alerte précoce et de développement humain.

Annexe

États membres des communautés économiques régionales africaines

CEN-SAD	Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti*, Égypte, Érythrée*, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan*, Tchad, Togo, Tunisie
COMESA	Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti*, Égypte, Érythrée*, Éthiopie*, Kenya*, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie*, Soudan*, eSwatini, Tunisie, Ouganda*, Zambie, Zimbabwe
CAE	Burundi, République démocratique du Congo, Kenya*, Rwanda, Somalie ¹⁴ , Sud-Soudan*, Tanzanie, Ouganda*
CEEAC	Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Tchad
CEDEAO	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
Union du Maghreb arabe (UMA)	Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie
Corne de l'Afrique	Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Ouganda

*Également dans la Corne de l'Afrique.

14. La Somalie a été officiellement invitée à adhérer le 24 novembre 2023 lors du 23^e sommet ordinaire des chefs d'État. Le traité d'adhésion a été signé le 15 décembre 2023 à la résidence présidentielle de Kampala, en Ouganda. La Somalie dispose de six mois pour ratifier le traité, après quoi elle deviendra officiellement membre. Le 10 février 2024, le Parlement somalien a approuvé le traité d'adhésion. La Somalie a déposé ses instruments de ratification le 4 mars 2024, devenant ainsi le huitième membre de l'organisation.

Références

- Acemoglu, D. et al (2004), *'Institutions as the Fundamental Cause of Long-Term Growth'*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- African Development Bank et al., (2015), *'Cereal Crops: Rice, Maize, Millet, Sorghum, Wheat'*, Cote d'Ivoire.
- African Union (2015), *'Agenda 2063: The Africa We Want'*.
- Aghion, P. and Howitt, P. W. (1998), *'Endogenous Growth Theory'*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Alesina, A. and Perotti, R. (1996), 'Income Distribution, Political Instability, and Investment', *European Economic Review* 40, 1203-1228.
- Allport, G. (1954). 'The nature of prejudice' Addison-Wesley.
- Araya, D. et al (2023), 'Groundwater salinity in the Horn of Africa: Spatial prediction modeling and estimated people at risk', *Environment International*, 176.
- Barnett, J. (2009), 'Environmental Security', *International Encyclopaedia of Human Geography*, Elsevier, 553-557
- Benjaminsen, T.A. (2016), 'Does climate change lead to conflicts in the Sahel?', In R. Behnke and M. Mortimore (eds.), *The end of desertification: Disputing environmental change in the drylands*, Springer-Verlag Berlin, Heidelberg.
- Birdsall, N. et al. (1995), 'Inequality and Growth Reconsidered: Lessons from East Asia', *The World Bank Economic Review*, Vol. 9, No. 3, pp. 477-508.
- Brons, M. (2001). *Society, security, sovereignty, and the state in Somalia: From statelessness to statelessness?* International Books.
- Burney, J.A., Naylor, R.L. (2012), 'Smallholder Irrigation as a Poverty Alleviation Tool in Sub-Saharan Africa', *World Development*, 40, 110-123.
- Calcuttawala, Z. (2016), *'The \$1.7 Trillion Oil Industry Isn't Going Anywhere'*.
- Caparini, M., Reagan, A. (2019), *'Connecting the dots on the triple nexus'*, Stockholm International Peace Research Institute.
- Catley, A. (2017), *'Pathways to resilience in pastoralist areas: A synthesis of research in the Horn of Africa'*, Feinstein International Centre, Tufts University, Medford, Massachusetts.
- Chang'a, L.B. et al., (2020) 'Understanding the evolution and socio-economic impacts of the extreme rainfall events in March-May 2017 to 2020 in East Africa', *Atmospheric and Climate Sciences*, 10(4), 553-572.
- Cobbing, J., and Hiller, B. (2019), 'Waking a sleeping giant: Realizing the potential of groundwater in Sub-Saharan Africa', *World Development*, volume 122, pages 597-613
- Collier, P. and Hoeffler, A. (2004), 'Greed and Grievance and Civil War', *Oxford Economic Papers*, volume 56, no. 4, pp. 563-595
- Coquery-Vidrovitch, C. (2009), *Nation without a state and state without a nation: The case of Africa south of the Sahara*, Cambridge University Press, Cambridge, Massachusetts.
- Corong, E. L., Hertel, T. W., McDougall, R., Tsigas, M.E., & van der Mensbrugge, D. (2017). 'The standard GTAP model, version 7' *Journal of Global Economic Analysis*, 2(1), 1-119.
- Cuthbert, M.O. et al., (2019), 'Observed controls on resilience of groundwater to climate variability in sub-Saharan Africa', *Nature*, 572 (7768), 230-234.
- De Waal, A. (2015), *The real politics of the Horn of Africa: Money, war and the business of power*, Cambridge, UK.
- De Waal, A. (2014), *'The Political Marketplace: Analyzing Political Entrepreneurs and Political Bargaining with a Business Lens'*.
- De Waal, A. (2005). *Famine that kills: Darfur, Sudan*. Oxford University Press, Oxford.
- Diehl, P. (2016), 'Exploring Peace: Looking Beyond War and Negative Peace', *International Studies Quarterly*, Vol. 60, No. 1.
- Dryden-Peterson, S. and Hovil, L. (2004), *'Local integration of refugees and their hosts in the case of Uganda'*, Refuge: Canada's Journal on Refugees, 22(1).
- Dunning, C.M. et al. (2018) 'Later wet seasons with more intense rainfall over Africa under future climate change', *Journal of Climate*, 31(23), 9719-9738.
- Elbadawi, I. and Fiuratti, F. (2024), *'Sudan's Future Between Catastrophic Conflict and Peaceful Renaissance Growth Trajectories: Long-Term Growth Model Simulations'*, Economic Research Forum Working Paper No. 1708, Giza.
- Erdem, H.H. and Sevilgen, S.H. (2006), 'Case study: Effect of ambient temperature on the electricity production and fuel consumption of a simple cycle gas turbine in Turkey', *Applied Thermal Engineering*, 26: 2-3, 320-326.
- Falvey, R., Foster, N., & Greenaway, D. (2012). 'Trade liberalization, economic crises, and growth' *World Development*, 40(11), 2177-2193.
- Filmer, D. and Pritchett, L. (1999), 'The Impact of Public Spending on Health—Does Money Matter?', *Social Science & Medicine*, Vol. 49, Issue 10, pp. 1309-1323.
- Fonseca, M.L. et al. (2020), 'Mapping the Sustainable Development Goals Relationships', *Sustainability* (doi:https://doi.org/10.3390/su12083359).
- Food and Agriculture Organization (FAO, 2023). *Trade policy technical notes - Agrifood trade and gender equality: Exploring key linkages'*
- Food and Agriculture Organization (FAO, 2020), *'Impact of COVID-19 on agriculture, food systems and rural livelihoods in Eastern Africa'*, Accra.
- Food and Agriculture Organization (FAO, 2018) *'Impact of Early Warning Early Action: Protecting Pastoralist Livelihoods Ahead of Drought'*, Rome.
- Food Security Information Network (2022), *'Global Report on Food Crises'*, Accra.
- Foucher, M. (1991), *'Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique'*. Fayard, Paris.
- Frankel, J. A., & Romer, D. H. (1999). 'Does trade cause growth?' *American Economic Review*, 89(3), 379-399.
- Funk, C., et al. (2024), 'Examining the Socioeconomic context of recent East African food insecurity', *The American Journal of Clinical Nutrition*, Volume 119, Issue 3.
- Galtung, J. (1969), 'Violence, peace, and peace research', *Journal of Peace Research*, Volume 6, issue 3, 167-191.
- Gebremedhin, D. (2020), *'Why there are fears that Ethiopia could break up'*, BBC News (4 September 2020).
- Gebremeskel, H. et al. (2019), 'Droughts in East Africa: Causes, impacts and resilience', *Earth-science reviews*, 193(6) 146-161.

- Goldemberg, J. and Lucon, O. (2009), *'Energy, Environment and Development'* (2nd ed.). Routledge, New York.
- Greenaway, D., Morgan, W., & Wright, P. (2002). 'Trade liberalisation and growth in developing countries' *Journal of Development Economics*, 67(1), 229–244
- Grey, D., and Sadoff, C.W. (2007), 'Sink or Swim? Water security for growth and development' *Water Policy*, 9 (6): 545–571.
- Hansen, J.W. et al., (2011) 'Review of seasonal climate forecasting for agriculture in sub-Saharan Africa' *Experimental Agriculture* 47, 205–240.
- Hazell, P. B. R. et al. (2010), *'The Potential for Scale and Sustainability in Weather Index Insurance for Agriculture and Rural Livelihoods'*, IFAD-WFP, Rome.
- Hertel, T. et al. (2021), 'Diversification for enhanced food systems resilience', *Nature Food* 2, 832–834.
- Hong, P. (2015), *Peace and stability as enablers for and outcome of development*, UN Department of Economic and Social Affairs, New York.
- Horwood, C. (2009), *'In pursuit of the southern dream: Victims of necessity'*, IOM, Geneva.
- Hufnagel, J. et al. (2020), 'Diverse approaches to crop diversification in agricultural research—a review', *Agronomy for Sustainable Development*, 40: 14.
- Institute for Economics and Peace (IEP, 2022), *'Global Peace Index 2022: Measuring Peace in a Complex World'*, Sydney.
- Institute for Economics and Peace (IEP, 2021), *'Economic Value of Peace'*, Sydney.
- Institute for Economics and Peace (IEP, 2018), *'Global Peace Index 2018: Measuring Peace in a Complex World'*, Sydney
- Intergovernmental Authority on Development (IGAD, 2016), *'IGAD State of the Region Report'*, Djibouti.
- International Labour Organization (ILO , 2022), *'World Social Protection Report'*, Geneva.
- International Monetary Fund (IMF, 2023), *'Trade Integration in Africa: Unleashing the Continent's Potential in A Changing World'*, Washington DC.
- International Crisis Group (2022), *'A Triumph for Kenya's Democracy'*, New York.
- International Energy Agency (IEA, 2022), *'Clean Energy Transitions in the Greater Horn of Africa'*, Vienna.
- International Organization for Migration (2021), *'Youth Strategy for East and Horn of Africa'*, Geneva.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC, 2007), *'Fourth Assessment Report 2007: Climate Change 2007'*, Geneva.
- Jerven, M. (2013). *'Poor numbers: How we are misled by African development statistics and what to do about it'*, Cornell University Press, Ithaca, New York.
- Keenan, M. et al., (2021), *'Smallholder Farming Households' Make-or-Buy Decisions: Linking Market Access, Production Risks, and Production Diversity to Dietary Diversity'*, CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security.
- Kerebana, T.K. and Krama, I.J. (2021), 'Trade Openness, Human Capital Investment, and Economic Growth in Nigeria', *International Journal of Development and Economic Sustainability*, Vol. 9, Nr. 3, pp. 57-71.
- Kompas, T. et al. (2018), 'The effects of climate change on GDP by country and the global economic gains from complying with the Paris Climate Accord', *Earth's Future*, 6, 1153–1173.
- Korane, J. (2020), *'COVID-19 in the IGAD Region: Peace and Security Implications'*, International Institute for Strategic Studies, London.
- Kimani, E.N., et al. (2021), *'The status of Kenya Fisheries'*, Kenya Marine and Fisheries Research Institute, Nairobi, and Stanford University, Palo Alto, California.
- Kovacs, S. et al. (2021). 'Autonomous Peace? The Bangsamoro Region in the Philippines Beyond the 2014 Agreement', *Journal of Peacebuilding & Development*, 16(1), 55–69.
- Krugman, P. (1991), 'Increasing Returns and Economic Geography', *Journal of Political Economy*, vol. 99, no. 3.
- Layne, C. (1994), 'Kant or Cant: The Myth of the Democratic Peace', *International Security*, Vol. 19, No. 2 (Fall, 1994), pp. 5-49.
- Little, P. et al. (2001), 'Avoiding disaster: Diversification and risk management among East African herders', *Development and Change*, 32(3), 401-433.
- Lumbebe, S. et al (2022), 'Reflection on Impacts of Climate Change on Fisheries and Aquaculture: Sub-Sahara Africa', *International Journal of Academic Pedagogical Research*.
- MacDonald, A.M. et al. (2012), 'Quantitative maps of groundwater resources in Africa', *Environmental Research Letters*, volume 7, number 2.
- Malla, T. (2020), 'COVID-19 stalls peacekeeping troop rotation in South Sudan', *The Conversation*.
- Mansour, K. (1992), *'The government they deserve: The role of the elite in Sudan's political evolution'*, Kegan Paul International, London.
- Maru, M.T. and Fassi, S.E. (2015) *'Can the regional economic communities support implementation of the African Governance Architecture (AGA)?'* European Centre for Development Policy Management, Maastricht and Brussels.
- Mbabazi, G. (2017), *'The Impact of Trade on Human Development in Sub-Saharan Africa'*, Jonkoping University Business School, Jonkoping, Sweden.
- McKnight, J. (2015), *'Sudan—July 2015 Update'*, ACLED.
- Menkhaus, K. (2010), 'Stabilisation and humanitarian access in a collapsed state: The Somali case', *Disasters*, 34(S3), 320-341.
- Milanovic, B. (2006). *'Global Income Inequality: What It Is And Why It Matters?'*, Working Papers 26, United Nations, Department of Economics and Social Affairs.
- Mo Ibrahim Foundation (MIF, 2023), *2022 Ibrahim Index of African Governance*.
- Mueller, H. and Tobias, J. (2016), *'The cost of violence: Estimating the economic impact of conflict'*, International Growth Centre, London School of Economics and Politics, London.
- Mustafa, G., Rizov, M., and D. Kernohan (2017), 'Growth, Human Development, and Trade: The Asian Experience', *Economic Modelling* 61(3):93-101
- Ngaruko, F. (2012), 'Human development trend in the horn of Africa: Focus on Ethiopia and Djibouti', *Journal of Sustainable Development in Africa*, 14(7), 189-209.
- Nicholson, S. E. (1997), 'An analysis of the ENSO signal in the tropical Atlantic and western Indian Oceans', *International Journal of Climatology*, 17, 345–375.
- Nijsten, G. et al. (2018), 'Transboundary aquifers of Africa: Review of the current state of knowledge and progress towards sustainable development and management', *Journal of Hydrology: Regional Studies*, volume 20.
- Neumayer, E. (2010), *'Human Development and Sustainability'*, UNDP Human Development Report Office, New York.
- Okoro, A.S. et al. (2020), 'Does regional trade promote economic growth? Evidence from Economic Community of West African States', *Journal of Economics and Development*, Volume 22, Issue 1.
- Otieno, V.O. and Anyah, R.O. (2013), 'CMIP5 simulated climate conditions of the Greater Horn of Africa (GHA) Part II: Projected climate', *Climate Dynamics*, 41 2099–113

- Owen, J.M. (2000), *'Liberal Peace, Liberal War'*. Cornell University Press, Ithaca, New York
- Polachek, S.W. and Sevastianova, D. (2012), 'Does conflict disrupt growth? Evidence of the relationship between political instability and national economic performance', *Journal of International Trade & Economic Development*, 21:3, 361-388.
- Ranis, G. and Stewart, F. (2005), 'Dynamic links between the economy and human development', UN Department of Economic and Social Affairs, New York.
- Ray, J.L. (1995), *'Democracy and international conflict: an evaluation of the democratic peace proposition'*. University of South Carolina Press, Columbia, South Carolina.
- Remy, T. and Chattopadhyay, D. (2020), 'Promoting better economics, renewables and CO2 reduction through trade: A case study for the Eastern Africa Power Pool', *Energy for Sustainable Development*, Volume 57, 2020, 81-97.
- Res4Africa Foundation (2023), *'Africa's Energy Future is Renewable'*, Rome.
- Salami, A. et al. (2010) *'Smallholder Agriculture in East Africa: Trends, Constraints and Opportunities'*, African Development Bank, Tunis.
- Salih, M.A. and Markakis, J., eds., (1998), *'Ethnicity and the State in Eastern Africa'*, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala.
- Santos Silva, J. M. C., & Tenreiro, S. (2006). 'The log of gravity' *The Review of Economics and Statistics*, 88(4), 641-658.
- Shivakumar, S. (2019). 'The security needs of the internally displaced: A human security perspective', *International Social Work*, 62(1), 122-134.
- Scott, C., Thapa, B. (2015) 'Environmental Security', *Environmental Science*, doi:10.1093/obo/9780199363445-0012.
- Şen, G. et al (2018), 'The effect of ambient temperature on electric power generation in natural gas combined cycle power plant—A case study', *Energy Reports* 4, pp. 682-690.
- Shepherd, B. (2016). *'The gravity model of international trade: A user guide (Updated version)'* United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP).
- Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI, 2021) *Water Cooperation in the Horn of Africa*, Stockholm.
- Tscharntke, T. et al. (2021), 'Beyond organic farming: Harnessing biodiversity-friendly landscapes', *Trends in Ecology and Evolution* 36, 919-930.
- United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD, 2024), *'Red Sea, Black Sea and Panama Canal: UNCTAD raises alarm on global trade disruptions'*.
- United Nations Conference on Trade and Development, The World Bank (UNCTAD, WB, 2018), *'The Unseen Impact of Non-Tariff Measures: Insight from a new database'*, Geneva.
- United Nations Development Programme et al. (2020), *'Gender, Climate, and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change'*, New York.
- United Nations Development Programme (UNDP, 2022) *'New Threats to Human Security in the Anthropocene'*, New York.
- United Nations Development Programme (UNDP, 2013), *The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World* (2013 Human Development Report), New York.
- United Nations Development Programme (UNDP, 1994), *New Dimensions of Human Security* (Human Development Report 1994), New York, and Oxford University Press, Oxford
- United Nations Development Programme (UNDP, 1990), *Human Development Report: Concept and Measurement of Human Development*, New York.
- United Nations Environment Programme (UNEP, 2023), *'Cross-border water resources management in the Horn of Africa'*, Geneva.
- United Nations Security Council (2016), *Resolution 2282. S/RES/2282*, New York.
- United Nations (UN, 2021), *'The United Nations global water conventions: Fostering sustainable development and peace'*, New York.
- United Nations (UN, 2018), *'Peacebuilding and sustaining peace'*, New York.
- United Nations (UN, 2015). *'Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development'*, New York.
- United Nations Economic Commission for Africa, (ECA, 2018), *'Transboundary natural resource disputes in Africa: Policies, institutions and management experiences'*, Addis Ababa.
- United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA, 2020), *'Agenda for Humanity'*, New York.
- Uwakata, O.Y. and Aregbeshola, R. A. (2022), 'The Role of Intra-Regional Agreements on Trade Dynamics: The Case of Southern Africa Development Cooperation (SADC)', *Journal of African Union Studies*, 11(3), pp. 91-116.
- Wainwright, C.M. et al. (2019) 'Eastern African Paradox' rainfall decline due to shorter not less intense Long Rains', *npj Climate and Atmospheric Science* 2, 34.
- World Bank (WB, 2022), *'Disruptive Innovations Boost Uptake of Agriculture Insurance Solutions in Kenya'*.
- World Bank (WB, 2021), *'Horn of Africa Regional Economic Memorandum: Overview'*, Washington DC.
- World Bank (WB, 2020a), *From Isolation to Integration: The Borderlands of the Horn of Africa*, Washington DC.
- World Bank (WB, 2020b), *'The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects'*, Washington DC.
- World Bank (WB, 2019), *'Climate Change and Marine Fisheries in Africa: Assessing Vulnerability and Strengthening Adaptation Capacity'*, Washington DC.
- World Bank (WB, 2012), *'Non-Tariff Measures—A Fresh Look at Trade Policy's New Frontier'*, Washington DC.
- World Food Programme (WFP, 2024), Food security and nutrition situation in Eastern Africa, March 2024 update
- Zhang, C. et al. (2019) 'Climate impacts: temperature and electricity consumption', *National Hazards*, 99, 1259-1275.



Programme des Nations Unies
pour le développement
1 United Nations Plaza
New York, NY 10017



<https://www.undp.org/fr>

ISBN : 9789210034005



9 789210 034005

Scannez le code QR
pour télécharger le rapport.

